

MEMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Vendredi, 30 août 1907.

N. 46.

Freitag, 30. August 1907.

*Loi du 13 août 1907, portant règlement des comptes généraux de l'État pour l'exercice 1904.*

Nous GUILLAUME, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc ;

Vu l'art. 104 de la Constitution et l'art. 37 de la loi sur la comptabilité de l'État du 9 janvier 1852 ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'État pendant l'exercice 1904 et le compte général des recettes et des dépenses effectuées pendant le même exercice sur les fonds spéciaux, comptes dressés le 16 juillet 1906 par Notre Directeur général des finances ;

Vu les observations de la Chambre des comptes ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 24 juillet dernier et celle du Conseil d'Etat du 31 du même mois portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'État pendant l'exercice 1904, annexé à la présente loi, est arrêté :

I. en recettes effectives, y compris fr. 254,332,64<sup>3</sup> for-

**Gesetz vom 13. August 1907, wodurch die allgemeinen Jahresrechnungen des Staates von 1904 abgeschlossen werden.**

Wir **Wilhelm**, von Gottes Gnaden Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des Art. 104 der Verfassung und des Art. 37 des Gesetzes über das Rechnungswesen des Staates, vom 9. Januar 1852 ;

Nach Einsicht der allgemeinen Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Staatsfonds von 1904 und der allgemeinen Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Spezialfonds vom nämlichen Jahre, beide Rechnungen von Unserem General-Direktor der Finanzen am 16. Juli 1906 aufgestellt ;

Nach Einsicht der Bemerkungen der Rechnungskammer ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordnetenkammer vom 24. Juli 1906 und derjenigen des Staatsrates vom 31. dess. Mts., wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird ;

haben verordnet und verordnen :

**Art. 1.** Die allgemeine Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Staates während des Dienstjahres 1904, welche gegenwärtigem Gesetze beifolgt, ist abgeschlossen :

I. Für die wirklichen Einnahmen, mit Einschluß von 254,332 64<sup>3</sup>

mant l'excédent des recettes de l'exercice 1903, à . . . fr.	13,835,033 81½
En dépenses effectives, à fr.	13,823,113 64½
Soit un excédent de recettes effectives de. . . . . fr.	<u>11,920 17¼</u>
<b>II. En recettes pour ordre, à . . . . . fr.</b>	<b>1,244,691 07</b>
En dépenses pour ordre, y compris l'excédent de dépense pour ordre de l'exercice 1903 par fr. 480,094 44½, à . . . fr.	<u>1,852,972 65½</u>
Soit un excédent de dépenses pour ordre de . . . . . fr.	608,281 58½
<b>Art. 2.</b> L'excédent en recettes, à la fin de l'exercice 1904, des fonds spéciaux déposés dans la caisse de l'Etat, suivant le compte annexé à la présente loi est arrêté comme suit :	
Cautionnements de toute nature . . . . . fr.	7,863,944 64
Fonds de l'administration des bourses d'études de l'Athénée . . . . . fr.	874,925 00
Dette publique. — Titres et coupons prescrits ou non touchés . . . . . fr.	8,034 00
Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat fr.	37,687 92
Biens séquestrés . . . fr.	741 95
Consignations et dépôts fr.	841,971 04½
Masse des détenus . . . fr.	3,364 21½
Douane. — Timbres adhésifs vendus . . . . . fr.	13,855 54
Postes. — Fonds pour mandats . . . . . fr.	256,058 97½
Titres de la dette nationale acquis par l'Etat . . . . fr.	414,700 00
Fonds appartenant aux sociétés de secours mutuels fr.	1,047,325 00

Fr., welche den Einnahmeüberschuß des Rechnungsjahres 1903 bilden . . . . . Fr.	13,835,033 81½
Für die wirkliche Ausgabe Fr.	<u>13,823,113 64½</u>
Demnach ein wirklicher Einnahmeüberschuß von . . . Fr.	<u>11,920 17¼</u>
<b>II. Für die Einnahme für Rechnungsordnung . . . Fr.</b>	<b>1,244,691 07</b>
Für die Ausgabe für Rechnungsordnung mit Einschluß des Ausgabenüberschusses des Rechnungsjahres 1903 von Fr 480,094 44½ . . . . Fr.	<u>1,852 972 65½</u>
Demnach ein Ausgabeüberschuß für Rechnungsordnung, Fr.	608,281 58½
<b>Art. 2.</b> Der Einnahme-Überschuß der in der Staatskasse hinterlegten Spezialfonds, Ende 1904, ist gemäß der gegenwärtigem Gesetze angefügten Rechnung festgesetzt, wie folgt :	
Cautionen jeder Art . . . Fr.	7,863,944 64
Der Verwaltung der Studienhörsen am Athenäum gehörige Fonds . . . . . Fr.	874,925 00
Staatsschuld — Verjährte oder nicht eingelöste Stücke und Coupons . . . . . Fr.	8,034 00
Erblose, dem Staate noch nicht anheimgefallene Nachlassenschaften . . . . . Fr.	37,687 92
Sequestrierte Güter . . . Fr.	741 95
Consignationen und Hinterlegungen . . . . . Fr.	841,971 04½
Gefängnisse. — Gefangenmasse . . . . . Fr.	3,364 21½
Zollamt. — Verkaufte Stempelmarken . . . . . Fr.	13,855 54
Posten. — Postanweisungsfonds . . . . . Fr.	256,058 97½
Durch den Staat angekaufte Obligationen des Staatsanlehens . . . . . Fr.	414,700 00
Den auf Gegenseitigkeit beruhenden Hilfskassen gehörige Fonds . . . . . Fr.	1,047,325 00

Placement des sommes provenant du rachat des concessions minières . . . . fr. 2,000,000 00  
 Total . . . . fr. 13,362,608 28½  
 D'où il y a à déduire l'excédent de dépense des fonds  
 Dépenses communales . . . fr. 35,194 28  
 Postes — Fonds de subvention de comptables d'autres services . . fr. 240 00 fr. 35,434 28

Soit un excédent de recettes sur les fonds spéciaux déposés dans la caisse de l'Etat de fr. 13,327,174 00½

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Saint-Biasien, le 13 août 1907.

Le Directeur général  
des finances,  
M. MONGENAST.

GUILLAUME

Anlegung der von dem Rückkauf der Minenconcessionen herührenden Summen . . . Fr. 2,000,000 00  
 Total . . . Fr. 13,362,608 28½

Hierbon ist als zurechnen der Ausgabe-Überschuß des Fonds Gemeinde-Ausgaben . . . . Fr. 35,194 28  
 Posten. Subventionsfonds für Rechnungsbeamte anderer Verwaltungen, Fr. 240 00 Fr. 35,434 28

Witihin Einnahme-Überschuß für Spezial-Staatsfonds von . . . . . Fr. 13,327,174 00½

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz in's „Memorial“ eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Sanft Blasien, den 13. August 1907.

Der General-Direktor  
der Finanzen,  
M. M o n g e n a s t.

Wilhelm.

(ANNEXES.)

*Compte général des recettes et des dépenses de l'État pour 1904.*

ARTICLES.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1904.	RECETTES effectuées.
<b>Chapitre I<sup>er</sup> — Recettes.</b>			
Section I <sup>re</sup> .			
1	Excédent présumé des recettes de l'exercice antérieur . . . . fr.	228,000	» »
Section II. — Contributions directes et accises.			
2	Contribution foncière :		
	a) Propriétés non bâties . . . . . 662,000	1,055,000	1,055,928 51
	b) Propriétés bâties (sol et élévation). . . . . 393,000		
3	Contribution mobilière et patentes . . . . .	1,100,000	1,169,348 27
4	Impôt sur les mines et minières . . . . .	180,000	206,939 74
5	Impôt sur les cabarets . . . . .	340,000	389,557 »
6	Eau-de-vie indigène ou importée de l'Allemagne :		
	a) Eau-de-vie indigène . . . . . 710,000	740,000	860,265 94
	b) Eau-de-vie importée de l'Allemagne . . . . . 30,000		

ARTICLES.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1904.	RECETTES effectuées.
7	Bière . . . . .	205,000	208,477 50
8	Recouvrement des frais de poursuite . . . . .	2 400	» »
9	Remboursement par des communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats. . . . .	4,500	525 05
10	Extraits du cadastre . . . . .	1,200	2,368 12
11	Recettes diverses . . . . .	1,000	153 27
	Section III. — <i>Douanes.</i>	3,026 100	3,893,563 40
12	Part du Grand-Duché dans les revenus du Zollverein :		
	<i>a)</i> Droits d'entrée . . . . . 2,540,000		
	<i>b)</i> Sucre de betteraves . . . . . 480,000		
	<i>c)</i> Sel . . . . . 270,000		
	<i>d)</i> Tabac indigène . . . . . 59,000		
	<i>e)</i> Vins mousseux . . . . . 38,000	3,445,000	3,642,770 64
	<i>f)</i> Droits de statistique . . . . . 29,000		
	Part du Grand-Duché dans les droits d'Uebergangsabgabe sur la bière . . . . . 25,000		
	Recettes diverses (droits d'entrepôt, amendes, etc.) . . . . . 4,000		
	Section IV. — <i>Enregistrement et domaines.</i>		
13	Enregistrement . . . . .	610,000	614,117 97
14	Grefte . . . . .	19,000	16,208 08
15	Hypothèques . . . . .	90,000	107,072 16
16	Successions . . . . .	210,000	308,391 33
17	Centimes additionnels . . . . .	278,700	322,450 13
18	Timbre . . . . .	230,000	261,363 74
19	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc. . . . .	7,000	5,860 58
20	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire . . . . .	90,000	91,004 03
21	Recouvrement de frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger . . . . .	20,000	18,795 25
22	Recouvrement de frais de poursuites et d'instance. . . . .	2,000	1,340 19
23	Ferme de la pêche et des passages d'eau . . . . .	11,200	11,292 75
24	Frais de garde de bois communaux. . . . .	19,000	17,928 92
25	Ventes immobilières . . . . .	2,000	8,397 23
26	Ventes mobilières . . . . .	300,000	266,034 89
27	Produit des pépinières de l'État . . . . .	5,000	6,689 87
28	Rentes des concessions minières. . . . .	450,440	618,808 49
29	Locations . . . . .	7,400	9,088 52

ARTICLES.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1904.	RECETTES effectuées.
30	Frais de vente d'immeubles . . . . .	500	7 15
31	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'État autres que les ventes immobilières . . . . .	10,000	12,426 48
32	Taxes et annuités des brevets d'invention etc. . . . .	20,000	34,640 »
33	Assistance judiciaire et procédure en debet, recouvrements etc . . . . .	5,000	5,953 91
34	Recettes diverses . . . . .	2,000	8,523 83
	<i>Section V. — Postes, télégraphes et téléphones.</i>	2,398,240	2,776,425 50
35	Postes. — Taxes des lettres et autres recettes . . . . .	4,090,000	1,177,518 30½
36	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes . . . . .	74,000	71,494 38
37	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes . . . . .	174,000	207,782 65½
	<i>Section VI. — Prisons, dépôt de mendicité, hospice du Rham et maison de santé d'Ettelbruck.</i>	1,338,000	1,436,795 34
38	Produit du travail des détenus . . . . .	80,000	70,518 94
39	Recettes diverses du service économique . . . . .	1,000	1,344 22
40	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires :		
	a) Sourds-muets . . . . .	4,000	
	b) Dépôt de mendicité . . . . .	8,000	
	c) Hospice du Rham . . . . .	43,000	
	d) Maison de santé d'Ettelbruck. . . . .	74,000	
		129,000	175,332 38
	<i>Section VII. — Recettes diverses.</i>	210,000	247,195 54
41	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions . . . . .	255,000	285,879 19
42	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch et Echternach dans les dépenses des collèges et part de la commune d'Esch-sur-Alzette dans les dépenses de l'école industrielle y établie; minerval à payer par les élèves de ces établissements; — contingent de la commune d'Ettelbruck dans les dépenses de l'école agricole et recettes diverses se rapportant à celle-ci; — produit du minerval à payer par les élèves de l'école d'artisans. . . . .	79,500	97,830 68
43	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades. . . . .	8,000	12,075 »
44	Banque Internationale — traitement du commissaire du Gouvernement. . . . .	6,000	4,250 »
45	Remboursement de la subvention de fr. 8,000,000, accordée pour la construction des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (art. 9 de la convention — loi du 11 novembre 1902-3 avril 1903), 2 <sup>e</sup> annuité. . . . .	500,000	500,000 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1904.	RECETTES effectuées
46	Versements par les sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance . . . . .	26,250	26,662 72
47	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-les-Bains. . . . .	40,000	41,571 95
48	Remboursement des dépenses du Crédit foncier et de la Caisse d'épargne . . . . .	45,000	35,473 26
49	Intérêts de la dotation du Crédit foncier. . . . .	p <sup>r</sup> mémoire	15,000 "
50	Excédent de recettes de comptes extraordinaires. . . . .	3,000	159,936 81
51	Remboursement par d'anciens élèves-boursiers . . . . .	700	80 "
52	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature . . . . .	24,000	229,301 21
53	Intérêts de fonds en dépôt :		
	a) Fonds de l'État. . . . . 98,000		
	b) Fonds de consignations . . . . . 17,000	175,000	151,696 93
	c) Intérêts et remboursement d'obligations acquises par l'État 60 000		
53 bis	Vente d'obligations appartenant à l'État. . . . .	p <sup>r</sup> mémoire	" "
54	Minerval des élèves de l'école d'accouchement; frais d'entretien des femmes solvables admises à la maternité. . . . .	4,000	2,240 "
55	Laboratoire bactériologique. — Produit des analyses. . . . .	1,000	1,950 "
56	Fondations Norbert Metz et Cécile Metz — revenus . . . . .	9,000	" " "
57	Solde de la conversion de l'emprunt de 1882. . . . .	p <sup>r</sup> mémoire	" "
		<u>1,176,450</u>	<u>1,563,950 75</u>
	Total des recettes. . . . .	<u>12,418,790</u>	<u>13,580,701 17</u>
	<b>Recettes pour ordre.</b>		
	(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.)		
1	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale . . . . .	150,000	416,241 71
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État, ou dépôts de fonds, ou placement temporaire en titres de l'emprunt grand-ducal . . . . .	1,000,000	450,000 "
3	Postes — Remboursements aux offices étrangers . . . . .	150,000	50,555 05½
4	Télégraphes et téléphones. — Remboursements aux offices étrangers, frais d'express et bons pour réponses payées — frais à avancer par les comptes	5,000	13,362 32½
5	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation . . . . .	6,800,000	300,000 "
6	Chemins de fer à petite section. — Intérêts et amortissement de cet emprunt	277,640	314,531 98
	Total. . . . .	<u>8,582,640</u>	<u>1,244,691 07</u>

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<b>Chapitre II. — Dépenses.</b>			
	Section I <sup>er</sup> . — <i>Liste civile.</i>			
1	Liste civile. . . . .	200,000	200,000 »	200,000 »
	Section II. — <i>Gouvernement.</i>			
2	Traitements du ministre d'État, des directeurs généraux et des conseillers de Gouvernement . . .	67,900	68,003 »	68,002 93
3	Traitements du personnel des bureaux et des huissiers de salle du Gouvernement . . . . .	89,000	86,709 76	85,403 72
4	Frais de route et de séjour. . . . .	2,250	2,250 »	468 75
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises).	19,000	23,625 24	23,624 98½
6	Statistique . . . . .	23,000	23,000 »	22,037 18½
7	Dépenses pour distinctions honorifiques . . . . .	6,000	3,562 »	3,048 »
8	Dépenses diverses . . . . .	1,500	1,500 »	1,196 »
	Section III. — <i>Chambre des députés.</i>	208,650	208,650 »	203,781 57
9	Chambre des députés . . . . .	40,000	40,000 »	40,000 »
9bis	Id. — Rostant du dernier exercice . . . . .	19,000	19,000 »	19,000 »
	Section IV. — <i>Conseil d'État</i>	59,000	59,000 »	59,000 »
10	Conseil d'Etat. . . . .	25,000	25,000 »	19,563 10
	Section V. — <i>Secrétariat du Grand-Duc.</i>			
11	Traitement du secrétaire; frais de bureau et frais de déplacement et autres . . . . .	9,800	9,800 »	6,473 66
	Section VI. — <i>Relations extérieures.</i>			
12	Légations . . . . .	20,000	19,920 83	4,566 95
13	Consulats . . . . .	7,200	7,279 17	7,279 17
14	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la cour permanente d'arbitrage à La Haye (sans distinction d'exercice) . . . . .	1,000	1,000 »	426 42
15	Dépenses extraordinaires et imprévues; y compris les voyages à l'étranger . . . . .	12,600	12,600 »	10,190 49½
	Section VII. — <i>Justice</i>	40,800	40,800 »	22,463 03½
16	Traitements, suppléments de traitement et indemnités des magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire	330,000	335,692 43	335,692 43

ARTICLES.	L I B E L L É.	Crédits pour 1904.	Crédits après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
16bis	Classement des minutes des notaires. . . . .	1,500	1,500 »	1,500 »
17	Frais de bureau des justices de paix . . . . .	2,400	2,400 »	2,400 »
18	Dépenses du casier judiciaire et de la police des étrangers	14,000	10,604 20	10,604 20
19	Frais de bureau (impressions et bibliothèques, les bibliothèques du barreau comprises), et frais de chauffage et d'éclairage . . . . .	25,000	22,477 18½	22,477 18½
20	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de police . . . . .	6,000	6,000 »	6,000 »
21	Frais de route et de séjour . . . . .	1,000	213 36½	81 55
22	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire . . . . .	400	230 85	» »
23	Remises des greffiers. (Crédit non limitatif) . . . . .	4,700	4,700 »	4,103 57
24	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution de commissions rogatoires transmises de l'étranger — ces frais pouvant être avancés par les comptables et être régularisés comme les frais de justice urgents. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice.) . . . . .	125,000	125,000 «	146,418 37
25	Frais d'exécution de la loi sur la falsification des denrées alimentaires, frais de déplacement à payer aux gendarmes pour suivre un cours d'inspection des viandes à l'abattoir . . . . .	18,000	18,000 »	14,821 61
26	Huissiers audienciers, traitement des concierges. . . . .	5,500	6,681 97	6,681 97
27	Frais d'exécution d'arrêts criminels. (Crédit non limitatif) . . . . .	1,000	1,000 »	» »
	Section VIII. — Cultes.	534,500	534,500 »	550,780 88½
	a) Culte catholique.			
28	Traitements du clergé, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 287,50 . . . . .	437,900	438,500 »	431,627 45
	Loi du 5 septembre 1904 . . . . .	600		
29	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale . . . . .	2,800	2,800 »	2,800 »
30	Indemnité de cent francs maintenue à titre transitoire en faveur des desservants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés (loi du 1 <sup>er</sup> mai 1894, art. 4) . . . . .	2,700	2,700 »	2,100 »

577

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
31	Séminaire — traitement du directeur et des professeurs	15,000	15,000 »	14,994 72
32	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du Séminaire.	3,000	3,000 »	3,000 »
33	Subside pour la bibliothèque du Séminaire . . . . .	300	300 »	300 »
34	Subside pour le culte catholique (y compris 4000 fr. pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens) et indemnité à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités limitrophes du territoire grand-ducal . . . . .	8,000	8,000 »	8,000 »
	<i>b) Culte protestant.</i>			
35	Traitement du pasteur protestant à Luxembourg . .	2,870	2,870 »	2,869 92
36	Subside . . . . .	1,500	1,500 »	1,500 »
	<i>c) Culte israélite.</i>			
37	Traitement du rabbin . . . . .	2,870	2,870 »	2,869 92
38	Subside . . . . .	1,500	1,500 »	1,500 »
	<i>Section IX. — Corps de gendarmerie et des volontaires.</i>	479,040	479,040 »	471,562 01
39	Corps de gendarmerie et des volontaires, y compris un restant de 750 fr. de l'exercice 1903 . . . . .	451,000	450,778 »	450,674 71
40	Dépenses de casernement des brigades de gendarmerie.	30,650	30,875 »	30,874 16
	<i>Section X. — Chambre des comptes.</i>	481,650	481,650 »	481,548 87
41	Traitements des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires, y compris fr. 400 provenant d'un exercice antérieur . . . . .	37,400	38,330 67½	38,321 55
42	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et dépenses imprévues . . . . .	1,600	3,669 32½	3,669 32½
	<i>Section XI. — Recette générale.</i>	39,000	39,000 »	38,990 87½
43	Traitements du receveur général et de l'archiviste, et indemnité pour la retribution du caissier, d'un commis aux écritures et d'un commis-expéditionnaire; frais de contrôle . . . . .	17,360	17,360 »	17,360 »
44	Indemnité aversionnelle pour loyer et autres dépenses de service . . . . .	4,725	4,725 »	4,725 »
		22,085	22,085 »	22,085 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XII. — Contributions directes, accises et cadastre.</i>			
45	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les membres des conseils des taxateurs et ceux des conseils de revision. . . . .	270,000	276,359 06	276,359 06
46	Organisation du service sur la frontière de la Prusse et de la Lorraine pour l'exécution de la convention du 22 mai 1896, relative à l'impôt sur l'eau-de-vie. . . . .	3,000	4,316 41	4,316 41
47	Frais de route et de séjour. . . . .	27,200	25,875 17½	25,875 17½
48	Cadastre. — Rétributions variables (sans distinction d'exercice). . . . .	30,000	29,159 32	29 159 12
49	Statistique des revenus fonciers . . . . .	300	10 28	» »
50	Renouvellement partiel des plans cadastraux. . . . .	2,000	981 78½	974 41
51	Frais de bureau de la Direction et des receveurs des contributions, du bureau central du cadastre et des géomètres, y compris les impressions et les instruments . . . . .	17,000	14,804 98	14,804 98
52	Prélèvement sur les impôts au profit des communes, y compris les centimes additionnels et les impositions communales dus par l'État en vertu de l'art. 8 de la loi du 25 décembre 1889. (Crédit non limitatif) . . . . .	85,000	85,000 »	112 254 66
53	Expédition des rôles des contributions directes . . . . .	3,200	2,546 92	2,523 08
54	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos . . . . .	2,000	918 36	918 36
55	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes ; — restitution d'accises et d'autres droits. (Crédit non limitatif) . . . . .	50,000	50,000 »	332,858 77
	Loi du 16 mai 1904, revision cadastrale. (Crédit non limitatif) . . . . .	48,000	48,000 »	
56	Dépenses diverses . . . . .	3,000	2,727 74	2,633 40
	<i>Section XIII. — Enregistrement et domanes.</i>	540,700	540,700 »	802,679 49½
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration ; indemnités fixes de déplacement des employés supérieurs ; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires. — Indemnités des membres du conseil d'administration et du contentieux . . . . .	51,000	49,370 72	49,142 59

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
58	Frais de route et de séjour . . . . .	400	499 5	499 85
59	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif) . . . . .	80,000	80,000 »	83,246 46
60	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs . . . . .	8,000	5,772 56	5,606 60
61	Frais de poursuite et d'instance — les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables. (Crédit non limitatif) y compris fr. 13 provenant d'un exercice antérieur . . . . .	6,000	6,000 »	3,104 37
62	Depenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892, sur la procédure en débet en matière de faillite, et de la loi du 23 mars 1893, sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet . . . . .	10,000	10,000 »	6,629 18½
63	Restitutions. (Crédit non limitatif). . . . .	1,700	1,700 »	2,061 11
64	Frais d'adjudication. . . . .	9,000	9,512 12	9,512 12
65	Frais de vente de terrains domaniaux. . . . .	2,500	2,376 85	» »
66	Frais de surveillance des domaines; plantations et boisements sur les terrains des fortifications; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines . . . . .	7,500	8,392 53	8,392 53
67	Remboursements aux tiers-intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif.) . . . . .	1,000	1,000 »	189 31
68	Fabrication de papier-timbre et de timbre mobile et dépenses de l'atelier. . . . .	8,000	10,047 36	10,046 86
69	Depenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine, et une dépense de 1000 fr. pour la publication d'un Recueil des lois sur les droits de timbre, d'enregistrement et de succession. . . . .	2,000	2,428 01	2,428 01
	Section XIV. — Douanes.	187,100	187,100 »	180,858 99½
70	Depenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché . . . . .	45,000	48,564 85	48,564 85
71	Gratifications et subside à la caisse de secours des douaniers en cas de maladie. . . . .	11,700	11,700 »	8,601 25
72	Loyers de locaux, mise en état de ceux-ci et menues dépenses . . . . .	14,000	10,433 15	9,773 06½
		70,700	70,700 »	66,939 16½

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XV. — Crédit foncier et Caisse d'épargne. — Caisses de crédit agricole et professionnel.</i>			
73	Crédit foncier et Caisse d'épargne. . . . .	40,000	39,476 05	35,473 26
73bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs. . . . .	5,000	5,000 »	» »
74	Frais de premier établissement de caisses de crédit agricole et professionnel (sans distinction d'exercice)	1,000	1,523 95	1,523 95
		46,000	46,000 »	36,997 21
	<i>Section XVI. — Pensions.</i>			
75	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) . .	730,000	732,000 »	812,152 27
	Loi du 23 mai 1904. . . . .	52,000		
76	Secours et subsides permanents ; suppléments à des pensionnaires nécessiteux. . . . .	20,000	20,000 »	10,515 33
77	Suppléments à des pensionnaires en vertu de la loi du 28 mars 1899 (sans distinction d'exercice. . . . .	50,000	50,000 »	46,894 »
		852,000	852,000 »	869,561 60
	<i>Section XVII. — Travaux publics — administration.</i>			
78	Traitements et frais de bureau du personnel. . . . .	100,000	100,000 »	99,087 60
79	Frais de route et de séjour. . . . .	20,500	22,071 »	22 070 41
80	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et des chemins de halage, y compris la prime d'assurance contre les accidents. . .	130,000	128,429 »	123,291 90
81	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris, y compris la prime d'assurance contre les accidents. . . . .	180,000	179,991 45	171,992 53½
82	Subside à la masse d'habillement des cantonniers. . .	6,000	6,008 85	6,008 85
		436,500	436,500 »	422,451 29½
	<i>Section XVIII. — Travaux publics — voirie.</i>			
83	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage, y compris un restant de 45,000 fr. de l'exercice 1903. . .	320,000	320,775 »	320,772 70
83bis	Reconstruction d'un mur de soutènement au Neuenweg à Luxembourg (Grund). . . . .	6,500	6,500 »	5 011 18
84	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes . . . . .	50,000	49,500 »	46,965 27

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
85	Canalisation sous la voirie de l'Etat principalement dans les traversées des villes et autres localités. . . . .	50.000	47,536 »	39,641 02
86	Entretien des chemins repris par l'Etat. . . . .	350.000	340,725 »	314,577 64.
87	Mise en état et redressement des chemins repris par l'Etat . . . . .	350.000	350.000 »	302,633 48
88	Mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets de redressement et les dixièmes en garantie, y compris un restant de 7.000 fr. de l'exercice 1903. . . . .	100.000	100 000 »	93,395 06
89	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements (loi du 43 janvier 1813). . . . .	10.000	10,350 13	10,350 13
90	Confection de projets de routes, achat d'instruments, impressions pour le service des travaux publics. . . . .	6.000	5,850 »	5,621 67
91	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercice clos. . . . .	10.000	21,150 »	21,030 26
92	Chemins de fer; frais de surveillance, études, conseil des chemins de fer Guillaume-Luxembourg; dépenses diverses qui s'y rattachent, y compris un restant de 2 000 fr. de l'exercice 1903. . . . .	30 000	29,531 »	29,543 91
93	Chemins de fer vicinaux: travaux d'amélioration et acquisition de matériel incombant aux propriétaires des lignes, y compris les frais d'études. . . . .	23,000	23,697 »	23,696 24½
94	Plantations à établir sur les routes et sur les chemins repris par l'Etat: repièges et élagage d'arbres. . . . .	20,000	19,866 »	19,863 53
95	Dépenses diverses et imprévues . . . . .	500	499 87	457 40
		1,537.000	1,537,000 »	1,433,764 42
	<i>Section XIX. — Travaux publics — propriétés bâties et autres.</i>			
96	Palais grand-ducal à Luxembourg et Château de Walferdange — part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien. . . . .	15,000	15,000 »	15,000 »
97	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics; entretien du mobilier et acquisition de meubles; assurance des bâtiments et du mobilier de l'Etat contre les risques de l'incendie; taxe d'eau. . . . .	130.000	130,918 8	150,894 97½

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
98	Etablissement de Mondorf-les-Bains — aménagement.	25,000	25,000 »	25,000 »
99	Travaux d'entretien de l'Hôtel épiscopal. . . . .	1,000	1,000 »	941 96
100	Travaux extraordinaires à faire aux bâtiments de l'État.	30,000	28,918 »	28,692 5½
100bis	Construction d'un laboratoire bactériologique à Luxembourg — loi du 18 mai 1902 — 2 <sup>e</sup> crédit (sans distinction d'exercice) . . . . .	56,000	56,000 »	48,157 48½
100ter	Agrandissement et appropriation de la maison de santé à Ettelbruck (loi du 23 mars 1902) — 2 <sup>e</sup> crédit (sans distinction d'exercice) . . . . .	250,000	250,000 »	214,040 40½
100 <sup>ter</sup>	Agrandissement de la maison d'arrêt et travaux d'appropriation à exécuter aux bâtiments des établissements pénitentiaires à Luxembourg. . . . .	13,000	13,000 »	12,991 35
101	Construction d'un musée national. . . . .	p <sup>r</sup> mémoire	» »	» »
101bis	Construction d'une école industrielle et commerciale à Luxembourg. — Frais de concours pour les plans (sans distinction d'exercice) . . . . .	p <sup>r</sup> mémoire.	» »	» »
»	Loi du 23 mai 1904 . . . . .	200,000	200,000 »	124,917 65
102	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. — Fêtes publiques et illuminations . . .	38,000	44,190 »	44,189 94
103	Entretien des monuments historiques. . . . .	10,000	6,600 »	5,656 79
104	Embellissements dans diverses parties du pays . . . . .	5,000	5,550 »	5,550 »
105	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos. . . . .	32,000	8,867 13½	8,862 47
106	Dépenses diverses et imprévues . . . . .	500	456 »	9 62½
	<i>Section XX. — Domaines de l'État à Luxembourg</i>	805,500	805,500 »	684,905 49
107	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	5,000	5,000 »	5,000 »
108	Travaux à faire sur le domaine de l'État provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg, y compris les dixièmes retenus en garantie et un restant d'exercices antérieurs . . . . .	30,000	31,470 »	31,396 33
109	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie .	20,000	18,530 »	18,526 47
109bis	Établissement de la voirie sur le plateau Bourbon, 1 <sup>er</sup> crédit . . . . .	p <sup>r</sup> mémoire.	» »	» »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
109bis	Loi du 16 mai 1904 . . . . .	350,000	350 000 »	89,918 59
	Section XXI. — <i>Mines.</i>	405,000	405,000 »	144,841 39
110	Traitements et indemnités du personnel et frais de bureau . . . . .	32,500	32,200 »	28,678 14
111	Frais de voyage . . . . .	5,500	5,800 »	5,793 94½
112	Cadastre du terrain minier de la zone concessible ; — rectification et entretien de l'abornement et conces- sions éventuelles à delimitier. — Dépenses diverses et imprévues . . . . .	5,000	5,000 »	2,834 50
113	Frais de procès (sans distinction d'exercice) . . . . .	10 000	10,000 »	10,000 »
	Section XXII. — <i>Fonds communal.</i>	53 000	53,000 »	47,308 53½
114	Prélèvement au profit des communes, à répartir entre toutes les sections un tiers d'après la population de fait constatée par le dernier recensement général, un tiers d'après les impositions communales des personnes physiques, payés l'avant-dernière année dans chaque section, y compris les centimes de majora- tion pour les chemins vicinaux — les habitants de la ville de Luxembourg étant censés payer, à raison de l'octroi, une imposition communale de 20 pCt., — un tiers d'après l'impôt foncier tant sur la pro- priété bâtie que sur la propriété non bâtie dans chaque section. . . . .	500,000	500,000 »	500,000 »
	Section XXIII. — <i>Travaux communaux.</i>			
115	Subsides aux communes pour construction et répara- tions d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale . . . . .	100,000	99,130 »	99,130 »
116	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux . . . . .	50,000	50,000 »	50,000 »
117	Subsides aux communes dans l'intérêt de la sécurité publique . . . . .	25,000	25,870 »	25,870 »
	Section XXIV. — <i>Dette publique.</i>	175,000	175,000 »	175,000 »
118	Annuités et frais . . . . .	500,000	500,000 »	498,807 38
119	Intérêts, agio et frais d'avances reçues ou de paiements à faire à l'étranger par la Caisse de l'Etat (sans dis- tinction d'exercice) . . . . .	40,000	40,000 »	32,279 42½

ARTICLES.	L I B E L L É.	CREDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
120	Intérêts des consignations et dépôts — lois des 12 février 1872 et 30-mai 1888 (Crédit non limitatif) . . . . .	16,000	16,000 »	28,524 75
121	Acquisition de titres au porteur de fonds publics et frais (sans distinction d'exercice) . . . . .	5,000	5,000 »	» »
122	Rentes de concessions minières dans l'intérêt des chemins de fer à petite section . . . . .	277,640	277,640 »	277,640 »
	<i>Section XXV. — Commissariats de district</i>	838,640	838,640 »	837,251 55
123	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, frais de bureau des commissaires; traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale . . . . .	33,000	33,000 »	32,976 91
124	Frais de route et de séjour des commissaires y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 385,35 . . . . .	5,000	5,724 »	5,723 89
125	Suppléments de traitement aux secrétaires communaux en conformité de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 175,09 . . . . .	10,000	9,276 »	7,512 06
	<i>Section XXVI. — Administration forestière.</i>	48,000	48,000 »	46,212 56
126	Traitements de l'inspecteur, des gardes généraux et accessistes; frais de route et de séjour et frais de bureau des agents; indemnités fixes pour le contentieux forestier; frais de route et de séjour y relatifs; dépenses diverses et imprévues . . . . .	30,000	30,348 »	30 344 14
126bis	Dépenses pour préparer de nouveaux plans d'aménagement des bois communaux . . . . .	6,000	5,701 »	5,700 39
127	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues; amélioration et transformation des haies à écorces . . . . .	55,000	39,296 »	39,296 »
127bis	Reconstitution d'un domaine forestier de l'Etat . . . . .	30,000	47,955 »	47,863 86
127ter	Frais d'entretien, de culture ainsi que de surveillance du domaine forestier de l'ascent . . . . .	5,000	3,400 »	3,395 »
1274ter	Institution d'un enseignement forestier élémentaire à l'école agricole d'Ettelbruck; indemnités et frais de voyage de l'agent chargé du cours spécial et dépenses imprévues, y compris la création d'une bibliothèque forestière . . . . .	6,000	5,300 »	5,166 21

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
128	Subside à la masse d'habillement des préposés forestiers.	6,000	6,000 »	6,000 »
	Section XXVII. — <i>Service sanitaire.</i>	138,000	138,000 »	137,765 60
129	Collège médical ; frais de déplacement ; visite des pharmacies, etc. . . . .	9,000	8,550 50	8,475 84
130	Médecins-inspecteurs — indemnités et frais de déplacement . . . . .	7,500	8,000 »	7,998 »
131	École d'accouchement — indemnités du personnel ; — entretien des malades et des élèves ; — achat de trousses pour les élèves sortantes ; — dépenses diverses . . . . .	13,500	12,726 »	12,719 01
132	Achat de médicaments antiseptiques à l'usage des sages-femmes . . . . .	2,000	2,023 50	2,023 48
133	Traitements et indemnités des vétérinaires . . . . .	19,000	19,000 »	18,050 88
134	Subsides à des sages-femmes . . . . .	12,000	12,000 »	» »
135	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies . . . . .	3,000	2,360 »	2,353 50
136	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie, etc. . . . .	5,000	2,000 »	1,911 42
137	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but . . . . .	75,000	79,793 52½	78,092 99½
138	Subside à l'Union antialcoolique . . . . .	1,500	1,500 »	1,500 »
139	Laboratoire pratique de bactériologie. . . . .	15,000	15,000 »	14,972 68½
140	Menues dépenses. . . . .	500	44 47½	35 50
	Section XXVIII. — <i>Établissement thermal et hydrothérapique de Mondorf-les-Bains.</i>	163,000	163,000 »	148,133 01
141	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc . . . . .	15,000	15,000 »	15,000 »
142	Frais d'exploitation . . . . .	45,000	45,000 »	45,000 »
	Section XXIX. — <i>Postes, Télégraphes et Téléphones.</i>	60,000	60,000 »	60,000 »
143	Traitements du personnel du service ; indemnités des surnuméraires, des comptables et des aides-surveillants . . . . .	415,000	413,093 82	413,037 22
144	Indemnités à des agents et à des employés pour services extraordinaires ; frais de remplacement d'em-			

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	ployés et de facteurs malades. — Indemnités à des agents du service ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique et téléphonique. — Indemnités pour agences auxiliaires volontaires . . . . .	100,000	120,891 19	120,891 19
144bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs. . . . .	21,000	21,667 15	21,667 15
145	Indemnités pour frais de route et de séjour et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents . . . . .	25,000	29,056 98	28,961 59
146	Traitements et indemnités des facteurs, y compris les frais de leur remplacement aux jours de repos . . . . .	365,000	381,881 73	381,881 73
147	Loyer de locaux et mise en état de ceux-ci . . . . .	34,000	33,492 »	33,492 »
148	Indemnités aux chemins de fer pour les transports postaux ; transports des dépêches et des colis. . . . .	186,000	195,375 02	195 375 02
149	Impressions, timbres poste, timbres télégraphe et cartes postales; frais de bureau de la direction, des inspecteurs, des perceptions de Luxembourg (gare et ville) et des bureaux ambulants et de relais . . . . .	58,000	75,268 47	75,268 47
150	Subside à la masse d'habillement des facteurs de poste . . . . .	30,000	30,000 »	30,000 »
151	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel, y compris les camions ; appareils télégraphiques et fournitures pour le service des appareils; frais de mobilier et d'installation de perceptions et agences, y compris les bureaux de la direction, de Luxembourg-gare et de Luxembourg-ville . . . . .	43,000	41,880 79	41,862 49
152	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux . . . . .	1,000	1,101 »	1,101
153	Dépenses diverses et imprévues, y compris un restant d'exercices antérieurs de frs. 537 . . . . .	2,000	3,456 28	3,456 28
154	Gros entretien, amélioration, création et extension des réseaux télégraphique et téléphonique; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice)	150,000	82,835 57	82,835 57
	Section XXX. — <i>Commission d'agriculture.</i> <i>Service agricole.</i>	1,430,000	1,430,000 »	1,429,829 71
155	Commission d'agriculture . . . . .	3,000	2,995 07	2,580 59
156	Service agricole — traitements et frais de route et de			

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1903.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	séjour du personnel, frais de bureau, loyer de locaux et acquisition d'instruments . . . . .	48.000	48,004 93	48,004 93
	Section XXXI. — <i>Enseignement agricole.</i>	51,000	51,000 »	50 885 32
157	École et station agricoles à Ettelbruck . . . . .	38.000	36,019 97	35,228 34½
158	Confection de cartes agricoles des communes du Grand-Duché. . . . .	8.000	8,000 »	7,998,82
159	Bourses d'études au profit d'élèves de l'école agricole	8.000	8,000 »	8,000 »
160	Subsides pour études techniques à des écoles spéciales	7.000	7,000 »	6,975 »
161	Cours spéciaux à l'école agricole (distillerie, marécharlerie, etc.) et cours d'adultes . . . . .	8.000	9,980 03	9,980 03
	Section XXXII. — <i>Amélioration des races de chevaux et de bétail.</i>	69,000	69,000 »	68,182 49½
162	Amélioration de l'espèce chevaline, . . . . .	200,000	199,571 29	198,762 22
163	Amélioration des espèces bovine, porcine, ovine et caprine, y compris un restant de fr. 1140,85 de l'exercice 1903 . . . . .	150,000	150,428 71	150,333 31
164	Indemnités à payer conformément à la loi du 5 octobre 1870, concernant les épizooties. (Crédit non limitatif)	4.000	4,000 »	3,765 93
	Section XXXIII. — <i>Chemins d'exploitation.</i>	354,000	354,000 »	352 861 46
165	Crédit pour construction de chemins d'exploitation, y compris les indemnités des employés occupés temporairement à ces travaux . . . . .	75,000	75,000 »	74,997 21
	Section XXXIV. — <i>Améliorations agricoles. - Travaux d'irrigation, d'amélioration et de curage des rivières.</i>			
166	Crédit pour travaux d'améliorations agricoles . . . . .	16,000	16,000 »	15,830 12
167	Crédit pour grands travaux d'irrigation et d'assainissement, y compris les indemnités des employés temporaires occupés à ces derniers . . . . .	28,000	24,967 95	24,689 49
168	Correction, curage et entretien des rivières et ruisseaux; indemnités accordées aux employés temporaires occupés à ces travaux; dixièmes retenus en garantie et restant d'exercices antérieurs . . . . .	45,000	45,032 05	45,032 05
	Section XXXV. — <i>Subsides divers à l'agriculture.</i>	86,000	86,000 »	85,551 66
169	Subsides aux sociétés agricoles, y compris ceux pour construction de hangars aux instruments agricoles . . . . .	45,000	45,400 »	45,358 50

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
170	Subsides en faveur des laiteries . . . . .	35,000	35,000 »	23,131 32
171	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture . . . . .	40,000	39,600 »	39,484 84
	Section XXXVI. — <i>Viticulture</i>	120,000	120,000 »	107,974 66
172	Commission de viticulture — indemnité du secrétaire, frais de bureau et de voyage, bibliothèque . . . . .	3,400	4,866 35	4,866 35
173	Enseignement viticole — conférences et subsides pour études . . . . .	5,000	4,900 »	4,884 80
174	Subsides divers dans l'intérêt de la viticulture, notam- ment des sociétés viticoles, des pépinières de Gre- venmacher et de Remich, de l'acquisition d'appareils à vapeur pour le nettoyage des fûts, de la création de bibliothèques à l'usage des sociétés viticoles et des vignerons en général . . . . .	22,000	22,122 »	22,121 40
175	Mesures à prendre contre les ennemis de la vigne — Exécution de la convention phylloxérique de Berne ; — dépenses en vue des mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du phylloxéra — études, etc. . . . .	5,000	3,211 65	3,166 79
175 bis	Frais d'exécution de la loi du 6 mars 1902 sur le régime des vins et boissons similaires . . . . .	p <sup>r</sup> mémoire.	» »	» »
	Section XXXVII. — <i>Fondation Theisen à Givernich.</i>	35,100	35,100 »	35,039 34
176	Rente due par l'État — loi du 3 avril 1893 . . . . .	3,000	3,000 »	3,000 »
	Section XXXVIII. — <i>Commerce et industrie</i>			
177	Chambre de commerce . . . . .	4,000	4,400 »	4,067 25
177 bis	Publication d'un manuel d'adresses . . . . .	3,000	3,000 »	» »
178	Assurance ouvrière (exécution des lois des 31 juillet 1901 et 5 avril 1902) et étude des questions ouvrières	25,000	26,382 44	26,382 44
179	Inspection du travail (loi du 22 mai 1902) . . . . .	20,000	20,000 »	15,478 40
180	Bourse du travail . . . . .	6,000	6,401 23	6,401 23
181	Subsides en faveur de l'industrie, du commerce et du travail . . . . .	20,000	18,116 33	16,462 06
181 bis	Développement du tourisme dans le pays . . . . .	10,000	10,000 »	10,000 »
181 ter	Exposition du travail . . . . .	25,000	25,000 »	25,000 »
182	Commissariat de la Banque Internationale . . . . .	6,000	6,000 »	4,250 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
183	Part du Grand Duché dans les dépenses du bureau permanent pour l'exécution de la convention de Bruxelles du 5 mars 1902 sur le régime des sucres (sans distinction d'exercice).	1,000	1,000 »	1,000 »
	Section XXXIX. — <i>Enseignement professionnel.</i>	420,000	420 000 »	409,041 08
184	Ecole d'artisans — traitements et indemnités.	34,000	34,102 50	34,002 34
185	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers et alimentation des collections et dépenses diverses.	40,000	40,201 »	40,192 39½
186	Id. — Bourses pour les élèves indigents.	15,000	15,000 »	14,889 34
187	Id. — Primes d'assurance contre les accidents du travail pour les contre-maitres et les élèves.	1,200	896 50	896 50
188	Cours techniques pour adultes (professions industrielles et commerciales)	15,000	15,174 55	15,174 55
189	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour filles.	20,000	17,982 90	17,945 17½
190	Bibliothèque professionnelle	7,500	9,342 55	9,181 33½
	Section XL. — <i>Enseignement supérieur et moyen.</i>	402,700	402,700 »	402,281 63½
191	Athénée (gymnase et école industrielle et commerciale), gymnases de Diekirch et d'Echternach, école industrielle d'Esch-sur-l'Alzette — traitements et indemnités	325,000	332,292 »	332,291 52
192	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses	45,000	37,908 »	37,904 08½
193	Bourses pour études universitaires ou pédagogiques	15,000	14,800 »	14,800 »
194	Bourses d'études ou de voyages en faveur d'élèves qui ont terminé leurs études commerciales à l'école industrielle et commerciale de l'Athénée	1,000	1,000 »	887 50
195	Bourses en faveur d'élèves indigents des gymnases	2,000	2,000 »	2,000 »
196	Bourses en faveur d'élèves indigents des établissements d'enseignement industriel et commercial	3,000	3,000 »	3,000 »
197	Honoraires des membres des jurys d'examen et autres frais. (Crédit non limitatif.)	14,000	14,000 »	23,437 46
198	Crédit pour l'alimentation de la bibliothèque nationale	7,000	7,000 »	6,999 98
		412,000	412,000 »	421,320 54½

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XLI — Enseignement primaire.</i>			
199	Commission d'instruction, inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement; traitements, indemnités, frais de voyage et de bureau, et dépenses diverses concernant la surveillance des écoles et de l'enseignement primaire. . . . .	45,000	44,247 07	43,915 42
200	École normale — traitements, indemnités, frais de bureau et dépenses diverses . . . . .	42,300	42 300 »	41,858 94
201	Subsides aux communes en faveur de l'enseign. prim.	400,000	400,000 »	399,841 »
202	Subsides dans l'intérêt du remplacement d'instituteurs malades . . . . .	5,000	7,701 30	7,700 20
203	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et en faveur de cours de gymnastique et frais d'inspection de ces écoles; achat de livres et de matériel; organisation de conférences pour les instituteurs. . . . .	110,000	107,646 50	107,646 50
203 bis	Id. — Restant de l'exercice 1903 . . . . .	6,734	6,734 »	6,734 »
204	Suppléments de traitement pour ancienneté de service et primes de brevet des instituteurs et institutrices en conformité de la loi du 6 juin 1898 (sans distinction d'exercice) . . . . .	200,000	201,616 »	201,615 64
205	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur	17,000	15,700 »	15,700 »
206	Bourses d'études aux élèves-instituteurs . . . . .	42,000	42,000 »	42,000 »
207	Bourses d'études aux élèves-institutrices . . . . .	6,000	6 000 »	6,000 »
208	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent l'École normale . . . . .	3,500	3,500 »	3,500 »
209	Secours à d'anciens membres, du personnel enseignant des écoles primaires ainsi qu'à leurs veuves et orphelins; suppléments de pensions . . . . .	45,000	45,000 »	44,807 50
210	Institution des sourds-muets — traitements et indemnités du personnel . . . . .	41,000	41,000 »	40 949 84
211	Entretien des élèves du même établissement; habillement et matériel de classe . . . . .	40,000	9,172 70	9,081 09
212	Établissement des aveugles — indemnités du personnel enseignant . . . . .	4,200	4,200 »	4,200 »
213	Entretien des élèves du même établissement; habillement, matériel de classe et dépenses diverses . . . . .	7,500	8,416 43	8,416 43

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
214	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques. . . . .	3,000	3,000 »	4,975 »
215	Création d'une bibliothèque pédagogique. . . . .	1,000	1,000 »	936 35
	Section XLII. — Arts et sciences	898,234	898,234 »	896,877 94½
216	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires . . . . .	19,000	19,000 »	18,895 »
216 bis	Subvention en faveur de la création d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de deux poètes nationaux . . . . .	3,500	3,500 »	3,500 »
217	Conservatoire de musique à Luxembourg . . . . .	19,000	19,000 »	» »
218	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg . . . . .	10,000	10,000 »	10,000 »
219	Encouragements aux études industrielles et artistiques	8,000	8,000 »	7,925 »
220	Encouragements aux études professionnelles à des écoles spéciales de l'étranger . . . . .	18,000	18,000 »	18,000 »
221	Subside à la section historique de l'Institut . . . . .	3,000	3,000 »	3,000 »
222	Subside au Comité du Willibrordus-Bauverein pour la restauration de la basilique d'Echtornach . . . . .	2,000	2,000 »	2,000 »
223	Subside à la Société des sciences naturelles . . . . .	3,000	3,000 »	3,000 »
224	Subside à la Société des sciences médicales . . . . .	2,000	2,000 »	2,000 »
225	Subside à la Société botanique . . . . .	500	500 »	500 »
226	Subside à la Société « Verein für Luxemburger Geschichte, Litteratur und Kunst » . . . . .	1,500	1,500 »	1,500 »
227	Subside à la Société « Fauna » . . . . .	1,000	1,000 »	1,000 »
228	Part contributive du Grand-Duché dans les dépenses du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (sans distinction d'exercice) . . . . .	750	750 »	570 »
229	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'État que des sociétés . . . . .	1,500	1,500 »	1,500 »
229 bis	Subvention pour la publication d'une carte topographique du Grand-Duché — troisième crédit . . . . .	8,000	8,000 »	8,000 »
		106,730	106,730 »	87,390 »

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XLIII. — Établissements pénitentiaires.</i>			
	<i>A. — Luxembourg.</i>			
230	Commission administrative, jetons de présence et indemnité du secrétaire . . . . .	2,100	2,186 »	2,186 »
231	Traitements et indemnités . . . . .	44,470	43,678 77	43,678 77
232	Indemnités en vertu de l'art. 7 de la loi du 4 mai 1899,	27,530	24,616 73	24,607 32
233	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments, etc.), uniforme et traitement médical du personnel (sans distinction d'exercice). . . . .	85,000	106,532 19½	106,402 21
234	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention. (Matières premières, outils, machines, réparations, etc.) . . . . .	75,000	59,734 43	59,734 43
235	Frais de bureau . . . . .	1,000	1,179 55	1,179 55
	<i>B. — Diekirch.</i>			
236	Commission administrative, jetons de présence . . . . .	600	732 »	732 »
237	Traitements et indemnités . . . . .	10,000	12,092 13	12,092 13
238	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, menues réparations et mobilier, médicaments, etc.), et traitement médical du personnel . . . . .	6,000	5,878 18	5,878 18
239	Frais de bureau . . . . .	400	400 »	327 70
	<i>C. — Prisons cantonales</i>			
240	Installation, réparation, ameublement, — frais d'entretien et de nourriture des détenus etc. (Loi du 14 février 1900) . . . . .	10,000	5,050 01½	4,957 76½
		262,100	262,100 »	261,776 05½
	<i>Section XLIV. — Maison de santé d'Ettelbruck, Hôpital du Rham et Fondations Metz.</i>			
	<i>A. — Maison de santé d'Ettelbruck.</i>			
241	Traitements et émoluments fixes . . . . .	23,500	23,736 04	23,736 04
242	Indemnités du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 2 de la loi du 8 juin 1901 . . . . .	21,500	21,263 96	19,299 92
243	Entretien des pensionnaires (nourriture, habillement,			

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	couchage, chauffage, éclairage, médicaments, mobilier, etc.); uniforme et traitement médical des gardiens . . . . .	160,000	159,875 »	159,639 37½
244	Menues dépenses . . . . .	600	725 »	725 »
	<i>B. — Hospice du Rham</i>			
245	Traitements . . . . .	6,500	6,500 »	6,191 63
246	Indemnités fixes . . . . .	16,000	16,000 »	14,545 05½
247	Entretien des pensionnaires nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, ameublement, etc.); traitement médical du personnel . . . . .	155,000	155,000 »	154,679 07
248	Menues dépenses . . . . .	1,000	1,000 »	994 96
	<i>C. — Fondations Norbert et Cécile Metz d'Eich.</i>			
249	Dépenses de toute nature . . . . .	9,000	9,000 »	» »
	<i>Section XLV. — Bienfaisance publique.</i>	393,100	393,100 »	379,811 03
250	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique . . . . .	50,000	50,000 »	50,000 »
251	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains . . . . .	6,000	6,000 »	6,000 »
252	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus, de perte ou d'abâtage de bétail; secours particuliers, etc. . . . .	30,000	30,000 »	15,347 50
253	Part contributive de l'État dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents, exposés tant dans le pays qu'à l'étranger, conformément aux art. 27, 29 et 30 de la loi du 28 mai 1897. (credit non limitatif et, pour les dépenses réclamées par les pays étrangers, sans distinction d'exercice), y compris un restant d'exercices antérieurs de fr. 2001,48 . . . . .	100,000	100,000 »	145,452 49½
254	Remboursements des frais tombant à charge de l'État du chef de l'entretien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé (art. 28 et 31 de la loi du 28 mai 1897.) (Crédit non limitatif), y compris un restant d'exercices antérieurs de fr. 544 . . . . .	3,000	3,000 »	3,042 44
265	Remboursements de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers. — Subsides à des sociétés luxembourgeoises de bienfaisance à l'étranger . . . . .	3,000	3,000 »	1,447 04
		192,000	192,000 »	224,259 47½

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYEMENTS justifiés.
	<i>Section XLVI. — Subsidés à des associations de secours.</i>			
256	Subsidés aux sociétés de secours mutuels; frais de service de la commission supérieure d'encouragement . . . . .	22,500	22,328 54	21,411 53
257	Subsidés aux sociétés de secours mutuels contre la perte de bétail. . . . .	30,000	30,171 46	30,171 46
258	Subsidés aux caisses de secours :			
	<i>a)</i> des sous-officiers et gendarmes . . . . . 2,500			
	<i>b)</i> des employés de la douane . . . . . 2,500			
	<i>c)</i> des cantonniers . . . . . 4,700			
	<i>d)</i> des secrétaires communaux . . . . . 5,000			
	<i>e)</i> des gardes-forestiers . . . . . 5,000			
	<i>f)</i> des employés des postes et télégraphes . . . . . 7,500	42,200	42,200 »	42,200 »
	<i>g)</i> des instituteurs. . . . . 5,000			
	<i>h)</i> des institutrices . . . . . 2,500			
	<i>i)</i> des gardes-champêtres . . . . . 5,000			
	<i>k)</i> des receveurs communaux . . . . . 2,500			
	<i>Section XLVII.</i>	94 700	94,700 »	93,782 99
259	<i>Récompenses</i> pour actes de dévouement . . . . .	500	500 »	» »
	<i>Section XLVIII. — Police générale et administrative.</i>			
260	Subsidés aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1860, art. 2 et 3). (Crédit non limitatif) . . . . .	33,000	33,000 »	30,240 92
261	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2. (Crédit non limitatif.) . . . . .	33,000	33,000 »	30,202 »
262	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés . . . . .	5,500	8,008 »	8,004 03
263	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtes d'expulsion. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) . . . . .	3,000	3,000 »	9,235 87½
264	Primes et dépenses diverses pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles . . . . .	8,000	8,000 »	7,944 83
265	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 101,60 . . . . .	6,000	6,000 »	5,040 60
266	Gratifications aux agents chargés de la surveillance de la pêche . . . . .	10,000	10,000 »	10,000 »
267	Subsidés en faveur de l'exécution de la loi du 20 mars 1876, sur la police des bâtiments et de leurs dépen-			

ARTICLES.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1904.	CRÉDITS après transferts.	PAYMENTS justifiés
268	dances, y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 75 . . . . .	38,000	34,340 »	23,515 50
	Établissements dangereux, insalubres et incommodes — instruction des demandes en autorisation; surveillance . . . . .	3,000	4,152 »	4,150 60
	Section XLIX.	136,500	136,500 »	125,334 33½
269	Dépenses imprévues, y compris un restant d'exercices antérieurs . . . . .	30,700	30,700 »	24,151 62
	Section I.			
270	Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi, notamment fr. 163,696 restés disponibles sur l'art 96bis du budget des dépenses pour 1902 et fr. 36,922 restés disponibles sur l'art 96ter du même budget . . . . .	240,700	240,700 »	216,416 49
	Total des dépenses . . . . .	14,168,749	14,468,749 »	13,823,113 64½
	<b>Dépenses pour ordre.</b> (Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice.)			
1	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale . . . . .	150,000		116,244 74
2	Remboursements d'avances reçues par la Caisse de l'État ou dépôts de fonds, ou placement temporaire en titres de l'emprunt grand-ducal . . . . .	4,000,000		943,502 96
3	Postes. — Remboursements aux offices étrangers . . . . .	150,000		50,555 05½
4	Télégraphes et téléphones. — Remboursements aux offices étrangers, frais d'express et bons pour réponses payées — frais à avancer par les comptables . . . . .	5,000		13,362 32½
5	Chemins de fer à petite section. — Emprunt dans l'intérêt de la construction et de l'exploitation . . . . .	6,800,000		» »
6	Chemins de fer à petite section. — Intérêts et amortissement de cet emprunt . . . . .	277,640		249,216 46
	Total . . . . . fr.	8,382,640		1,372,878 24

**BALANCE.**

Recette effective, y compris l'excédent de recette de l'exercice 1903, par fr. 254,332 64½ . . . . .	fr. 43,835,033 81½
Dépense effective . . . . .	» 43,823,113 64½
Excédent de recette . . . . .	fr. 11,920 17½
Dépense pour ordre, y compris l'excédent de dépense pour ordre de l'exercice 1903, par fr. 480,094 44½ . . . . .	fr. 4,852,972 65½
Recette pour ordre . . . . .	» 4,244,691 07
Excédent de dépense pour ordre . . . . .	fr. 608,281 58½

*Compte général des recettes et des dépenses effectuées sur les fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'État pendant l'exercice 1904.*

N° d'ordre.	DÉSIGNATION DES FONDS.	Excédent de recette de l'exercice 1903	Excédent de dépense de l'exercice 1903	Recouvrements faits pendant l'exercice 1904.	Dépenses faites pendant l'exercice 1904	Excédent de recette de l'exercice 1904	Excédent de dépense de l'exercice 1904.
1	Centimes additionnels pour chemins vicinaux.	»	»	223,089 14	223,089 14	»	»
2	Impositions communales . . . . .	»	»	818,504 19	818,504 19	»	»
3	Fonds des dépenses communales . . . . .	»	58,875 59	208,130 23	184,448 92	»	35,194 28
4	Cautionnements de toute nature . . . . .	8,163,634 75	»	971,775 »	1,271,465 11	7,863,944 64	»
5	Titres au porteur de fonds publics appartenant à la Caisse d'épargne . . . . .	»	»	»	»	»	»
6	Fonds de l'administration des bourses d'études de l'Athènes. . . . .	846,825 »	»	28,750 »	650 »	874,925 »	»
7	Dette publique — Titres et coupons prescrits ou non touchés . . . . .	8,909 »	»	»	875 »	8,034 »	»
8	Successions en desherence non encore acquises à l'État . . . . .	28,152 24	»	48,669 48	39 133 80	37,687 92	»
9	Biens sequestrés . . . . .	741 95	»	»	»	741 95	»
10	Consignations et dépôts . . . . .	1 117,402 97	»	418 469 38	693,901 31	841,971 04½	»
11	Masse des détenus . . . . .	821 86½	»	22 027 79	19,485 14	3 364 21½	»
12	Douane — Timbres adhésifs vendus . . . . .	14,266 64½	»	69 076 65	69,487 75½	13,855 54	»
13	Postes — Fonds pour mandats . . . . .	242,992 38½	»	51,135,563 62	51,122,797 03	256,058 97½	»
14	Postes — Remboursement recettes . . . . .	»	»	66 743 62	66,743 62	»	»
15	Postes — Fonds de subvention de comptables d'autres services . . . . .	»	»	2 541 655 »	2 541,895 »	»	240 »
16	Titres de la dette nationale acquis par l'État . . . . .	418,700 »	»	»	1 000 »	414,700 »	»
17	Fonds appartenant aux sociétés de secours mutuels . . . . .	1,015,700 »	»	47,400 »	15,775 »	1,047,325 »	»
18	Placement des sommes provenant du rachat des concessions minières . . . . .	2,000,000 »	»	»	»	2,000,000 »	»
	Totaux . . fr.	13,858,146 81	58,875 59	56 600,156 10	57,072,253 31½	13,362,608 28½	35,434 28

308

*Avis. — Associations syndicales.*

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera procédé à l'enquête sur les projets et statuts d'associations syndicales à créer pour l'établissement de chemins d'exploitation à 1° Schweich, commune de Beckerich, lieu dit « Auf der Brunigen » (du 17 au 31 octobre 1907); 2° Noerdange, commune de Beckerich, lieux dits « Beim Beckericher Weg, auf der Heid, Heyberg », (du 30 octobre au 14 novembre 1907).

Les pièces prévues par l'art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté r. g.-d. du 21 janvier 1883 seront déposées, pendant le délai indiqué, aux secrétariats communaux intéressés.

Luxembourg, le 29 août 1907.

*Le Ministre d'Etat, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Arrêté du 22 août 1907, portant répartition des  
subsidés en faveur des écoles d'adultes pour  
l'année 1906—1907.*

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR ;

Vu l'art. 202 du budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour 1907 ;

Après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les subsidés ci-après sont accordés aux localités respectives, dans l'intérêt des écoles d'adultes qu'elles ont entretenues pendant l'année 1907.

**Art. 2.** Ces subsidés seront liquidés, au profit du collège échevinal des communes intéressées, sur l'art. 202 du budget des dépenses de l'Etat pour 1907.

**Art. 3.** Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 22 août 1907

*Le Directeur général de l'intérieur,  
H. KIRPACH.*

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaften.**

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 20. Dezember 1883 erfolgt die Untersuchung über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für die Anlage von Feldwegen zu 1. Schweich, Gemeinde Beckerich, Ort genannt „Auf der Brunigen“, (vom 17. auf den 31. Oktober 1907); 2. Noerdingen, Gemeinde Beckerich, Orte genannt „Beim Beckericher Weg“, „Auf der Heid“, „Heyberg“; (vom 30. Oktober auf den 14. November 1907).

Die durch Art. 1 des Rgl. Groß Beschlusses vom 21. Januar 1883 bezeichneten Aktenstücke werden während obiger Fristen auf den betreffenden Gemeindefekretariaten offen liegen.

Luxemburg, den 29. August 1907

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
E y s c h e n.*

**Beschluß vom 22. August 1907 betreffend die  
Verteilung der Subsidien zum Besten der  
Fortbildungsschulen für das Jahr 1906—1907.**

Der General-Direktor des Innern ;

Nach Einsicht des Art. 202 des Staatsbudgets für das Jahr 1907 ;

Nach Beratung der Regierung im Conseil ;

Beschließt :

**Art. 1.** Die in der nachstehenden Tabelle erwähnten Subsidien sind den respektiven Ortschaften im Interesse ihrer Fortbildungsschulen für das Jahr 1907 bewilligt.

**Art. 2.** Die Subsidien werden auf Art 202 des Ausgaben-Budgets von 1907 verrechnet und sollen zur Zahlung an das Schöffengericht der beteiligten Gemeinden angewiesen werden.

**Art. 3.** Gegenwärtiger Beschluß soll ins „Mémorial“ eingerückt werden.

Luxemburg, den 22. August 1907.

*Der General-Direktor des Innern,  
H. Kirpach.*

SIÈGE DE L'ÉCOLE.		Caractère de l'École			SIÈGE DE L'ÉCOLE.		Caractère de l'École		
Cantons et Communes.	Sections.	Garçons.	Filles.	Subsides.	Cantons et Communes.	Sections.	Garçons.	Filles.	Subsides.
1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
<b>Capellen.</b>					<b>Nospelt.</b>	Olm . . . . .	»	1	135
<b>Bascharage.</b>	Bascharage . .	1	»	82	<b>Kœrich.</b>	Kœrich . . . . .	1	»	110
	id. (dessin)	1	»	139		id.	»	1	120
	id.	»	1	126		Gœblange . . . .	1	»	90
	Hautcharage . .	1	»	90		Götzingen . . . .	»	1	90
	id. (dessin)	1	»	135	<b>Kopstal.</b>	Kopstal . . . . .	1	»	160
	id.	»	1	106		id. (dessin)	1	»	195
	Linger . . . . .	1	»	134		id.	»	1	131
	id.	»	1	120	<b>Mamer.</b>	Mamer . . . . .	1	»	160
<b>Clemency.</b>	Clémency . . . .	1	»	110		id. (dessin)	1	»	125
	id. (dessin)	1	»	118		id.	»	1	65
	id.	»	1	109		id. (ouvroir)	»	1	200
	Fingig . . . . .	1	»	76		Cap . . . . .	1	»	118
<b>Dippach.</b>	Dippach . . . . .	1	»	145		id.	»	1	128
	id. (dessin)	1	»	190		Holzem . . . . .	1	»	117
	Bettingen . . . .	»	1	75		id.	»	1	125
	Schouweiler . . .	1	»	135	<b>Septfontaines.</b>	Septfontaines . .	1	»	140
	id.	»	1	120		id. (dessin)	1	»	195
<b>Garnich.</b>	Garnich . . . . .	1	»	120		id.	»	1	170
	id.	»	1	101		Groisch . . . . .	1	»	140
	Dahlem . . . . .	»	1	100		id. (dessin)	1	»	155
	Kahler . . . . .	1	»	105		id.	»	1	120
	id.	»	1	120		Roodt . . . . .	»	1	77
<b>Hobscheid.</b>	Hobscheid . . . .	1	»	155	<b>Steinfort</b>	Steinfort . . . . .	1	»	140
	id. (dessin)	1	»	180		id. (dessin)	1	»	155
	id.	»	1	105		id.	»	1	60
	Eischen . . . . .	1	»	157		Kleinbettingen . .	1	»	140
	id. (dessin)	1	»	204		id. (dessin)	1	»	167
	id.	»	1	160		id.	»	1	170
<b>Kehlen.</b>	Kehlen . . . . .	1	»	127		Hagen . . . . .	1	»	170
	id.	»	1	120		id.	»	1	195
	Keispelt . . . . .	1	»	140	<b>Esch s.-l'Alz.</b>				
	Meispelt . . . . .	»	1	117	<b>Bettembourg.</b>	Bettembourg . . .	1	»	129
<b>Nospelt.</b>	Nospelt . . . . .	1	»	123		id. (ouvroir)	»	1	300
	id. (dessin)	1	»	190		Huncherange . . .	1	»	115
	id.	»	1	114		id.	»	1	125

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	
Differdange.	Differdange . . .	1	»	82	Mondercange.	Bergem . . . .	»	1	174	
	id.	1	»	91		Mondercange . .	1	»	124	
	id.	»	1	76		id.	»	1	113	
	id (ouvroir)	»	1	300		Pontpierre . . .	1	»	116	
	Lasauvage . . .	»	1	70		id.	»	1	81	
	Niederkorn . . .	1	»	93		Petange.	Lamadelaide . . .	1	»	135
	id.	1	»	90			Petange . . . .	1	»	167
	id. (ouvroir)	»	1	200			id.	»	1	77
	Oberkorn . . . .	1	»	88			Rodange . . . .	1	»	130
	id.	1	»	83		Reckange.	id.	»	1	77
id.	»	1	89	Ehlinge . . . .	1		»	129		
id. (ouvroir)	»	1	300	id.	»	1	59			
Dudelange.	Burange . . . .	1	»	69	Roeser.	Lumpach . . . .	1	»	127	
	Dudelange . . .	1	»	90		Reckange . . . .	1	»	133	
	id.	1	»	90		Bivange . . . .	1	»	118	
	id. (dessin A)	1	»	99		Livange . . . .	1	»	107	
	id. (dessin B)	1	»	102		id.	»	1	102	
	id.	»	1	74		Peppange . . . .	1	»	110	
	id.	»	1	74		id.	»	1	122	
	id. (ouvroir)	»	1	300		Roeser . . . .	1	»	116	
id. (ouvroir)	»	1	200	id.	»	1	92			
Esch s.-Alz.	Esch-s.-Alz. . .	1	»	130	Rumelange.	id. (dessin)	1	»	94	
	id.	1	»	126		Rumelange (dessin)	1	»	103	
	id.	1	»	128		id.	»	1	89	
	id.	1	»	127		id.	»	1	89	
	id. (dessin A)	1	»	131		id. (ouvroir)	»	1	300	
	id. (dessin B)	1	»	123		Sanem.	Belvaux . . . .	1	»	74
id.	1	»	127	Sanem . . . .	1		»	74		
Frisange.	Aspelt . . . .	1	»	66	id.	»	1	113		
	Frisange . . . .	1	»	134	Soleuvre . . . .	1	»	78		
Kayl.	id.	»	1	116	Schifflange.	id.	»	1	110	
	Hellange . . . .	1	»	114		Schifflange . . .	1	»	139	
	Kayl . . . .	1	»	135		id.	»	1	78	
	id.	1	»	124		id. (ouvroir)	»	1	200	
	id. (ouvroir)	»	1	200		Luxembourg.	Bertrange.	Bertrange . . . .	1	»
Tetange . . . .	1	»	93	id.	»			1	74	
id.	1	»	93	id. (ouvroir)	»			»	240	
id. (ouvroir)	»	1	200	id.	»			1	100	
Lendelange.	Lendelange . . .	1	»	135	Contern.	Contern . . . .	1	»	130	
Mondercange.	Bergem . . . .	1	»	128						

		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
Contern.	Contern . . . . .	»	1	120	Hollerich.	Hollerich . . . . .	»	1	69				
	Medingen . . . . .	1	»	125		id.	»	1	69				
	id.	»	1	105		id. (ouvroir)	»	1	300				
	Mutfort . . . . .	1	»	139		Hollerich-gare . . .	1	»	137				
	id.	»	1	200		id.	»	1	69				
	Oetrange . . . . .	1	»	140		Hollerich . . . . .	1	»	160				
Eich.	id.	»	1	119	id. (dessin)	1	»	165					
	Dommeldingen . . .	1	»	127	id.	»	1	69					
	id. (dessin)	»	1	258	id.	»	1	69					
	Mullenbach . . . . .	1	»	110	id. (ouvroir)	»	1	300					
	id. (dessin)	1	»	102	Cussingen . . . . .	1	»	158					
	Kraiberg . . . . .	1	»	123	id.	»	1	100					
	Neudorf . . . . .	1	»	119	Merl . . . . .	1	»	168					
	id. (dessin)	1	»	240	id.	»	1	109					
	id.	»	1	161	Luxemb. ville. Clausen . . . . .	1	»	148					
	id.	»	1	89	id. (dessin)	1	»	146					
	Weimerskirch . . . .	1	»	129	Grund . . . . .	1	»	149					
	id.	1	»	124	id.	1	»	149					
id. (dessin A)	1	»	135	id. (dessin.)	1	»	137						
id. (dessin B)	1	»	130	Pflaffenthal . . . . .	1	»	149						
Hamm.	Hamm . . . . .	1	»	156	id.	1	»	150					
	id. (dessin)	1	»	200	id. (dessin)	1	»	137					
	id.	»	1	115	Ville haute . . . . .	1	»	137					
	Schleifmühl (ouvr)	»	1	312	id.	1	»	138					
	id.	»	1	120	id. (ouvroir)	»	1	300					
	Pulfermühl . . . . .	1	»	164	Niederanven.	Ernster . . . . .	1	»	132				
id. (dessin)	1	»	105	id.		»	1	100					
id.	»	1	90	Hostert . . . . .		1	»	138					
Hesperange.	Alzingen . . . . .	1	»	135		id. (dessin)	1	»	118				
	Hesperange . . . . .	1	»	130		id.	»	1	138				
	id.	»	1	69		Niederanven . . . . .	1	»	132				
	Fentange . . . . .	»	1	100	id.	»	1	105					
	Itzig . . . . .	1	»	156	Senningen (dessin)	1	»	128					
	id. (dessin)	1	»	110	id.	»	1	137					
Hollerich.	id.	»	1	79	Rollinger- grund.	Rollingergrund . . .	1	»	134				
	id. (ouvroir)	1	»	200		id. (dessin)	1	»	168				
	Bonnevoie . . . . .	1	»	160	Sandweiler.	Sandweiler . . . . .	1	»	94				
	id. (dessin)	1	»	120		id.	»	1	114				
id.	1	»	70	Schuttrange	Schuttrange . . . . .	»	1	83					

		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
Schuttrange.	Munsbach . . .	1	»	138	Hettingen.	Hettingen . . .	1	»	114				
	id. (dessin)	1	»	128		id.	»	1	104				
Steinsel.	Heisdorf . . .	1	»	80		Reuland . . .	1	»	139				
	id.	»	1	105	Larochette.	Larochette . . .	1	»	139				
	Steinsel . . .	1	»	90		id.	1	»	104				
	id.	»	1	120		id. (dessin)	1	»	149				
Strassen.	Strassen . . .	1	»	105		id.	»	1	108				
	id. (dessin)	1	»	198		Erzen . . .	»	1	92				
	id.	»	1	70	Lintgen.	Lintgen . . .	1	»	94				
	id. (ouvroir)	»	1	200		id.	1	»	94				
Walferdange.	Walferdange . .	1	»	127		id.	»	1	168				
	id. (dessin)	1	»	159		Gosseldange . .	1	»	123				
	id.	»	1	67		id.	»	1	120				
	id.	»	1	230	Lorentzweiler	Lorentzweiler . .	1	»	133				
	id.	»	1	125		id. (dessin)	1	»	59				
Weiler-l.-T.	Weiler . . .	1	»	99		id. (dessin)	1	»	98				
	id.	»	1	145		id.	»	1	89				
	Hassel . . .	»	1	186		Blaschette . . .	1	»	136				
	Syren . . .	1	»	91		id.	»	1	105				
	id.	»	1	134		Bofferdange . .	1	»	134				
						Hunsdorf . . .	1	»	104				
						id.	»	1	118				
Mersch						Mersch . . .	1	»	154				
Berg	Berg . . .	1	»	109	Mersch.	id.	»	1	79				
	id. (dessin)	1	»	62		id.	»	1	65				
	id.	»	1	108		id.	»	1	65				
Bissen.	Bissen . . .	1	»	143		id.	»	1	65				
	id. (dessin)	1	»	122		Beringen . . .	1	»	138				
	id.	»	1	108		id.	»	1	197				
Bœvange.	Bœvange . . .	1	»	154		Mœsdorf . . .	1	»	138				
	id.	»	1	159		Reckingen . . .	1	»	141				
	Brouch . . .	»	1	114		id.	»	1	128				
	Buschdorf . . .	1	»	133		Rollingen . . .	1	»	133				
	id.	»	1	119		id.	»	1	120				
	Grevenknopp . .	»	1	124		Schönfels . . .	»	1	85				
Fischbach.	Fischbach . . .	1	»	127	Nommern.	Nommern . . .	1	»	128				
	id.	»	1	119		id.	»	1	99				
	Angelsberg . . .	1	»	113		Cruchten . . .	1	»	150				
	id.	»	1	119		id.	»	1	118				
	Schoos . . .	1	»	137		Schrodweiler . .	»	1	118				
	id.	»	1	119	Tuntingen.	Tuntingen . . .	1	»	123				
						id.	»	1	105				

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Tuntingen.	Hollenfels . . .	1	»	113	Clerveaux	Reuler . . . . .	1	»	118
	id.	»	1	114		Weicherdange. . .	1	»	136
<b>Clerveaux.</b>						id.	»	1	107
Asselborn.	Asselborn . . . .	1	»	119	Consthum.	Consthum . . . . .	»	1	150
	id.	»	1	59		Holsthum . . . . .	1	»	94
	Biwisch . . . . .	»	1	54	Hachiville.	id.	»	1	66
	Boxhorn . . . . .	1	»	110		Hachiville . . . . .	1	»	175
	id. (ouvroir)	»	1	200		id.	»	1	164
	Rumlange . . . . .	1	»	137		Hoffelt . . . . .	1	»	165
	id.	»	1	173	Heinerscheid	id.	»	1	186
	Sâssel . . . . .	»	1	16		Heinerscheid . . .	1	»	137
	Stockem . . . . .	1	»	147		id.	»	1	179
	id.	»	1	121		id. (dessin)	1	»	58
<b>Basbellain.</b>	Basbellain . . . .	1	»	122		Hupperdange . . .	1	»	148
	id.	»	1	86		id.	»	1	109
	Hautbellain . . . .	1	»	153		id. (dessin)	1	»	65
	id.	»	1	86		Lieler . . . . .	1	»	131
	Huldange . . . . .	1	»	165	Hosingen.	id.	»	1	150
	id.	»	1	104		Bockholtz . . . . .	1	»	139
	Troisvierges . . . .	1	»	131		id.	»	1	128
	Wilwerdange . . . .	1	»	139		Dorscheid . . . . .	»	1	47
	id.	«	1	146		Hosingen . . . . .	1	»	156
	Troisvierges . . . .	«	1	45		id. (dessin)	1	»	109
<b>Boevange.</b>	Boevange . . . . .	1	»	108		id.	»	1	112
	id. (dessin)	1	«	25		Neidhausen . . . .	»	1	110
	id.	»	1	150		Rodershausen . . .	»	1	48
	Donnange . . . . .	1	»	121		Untereisenbach (ouvr.)	»	1	198
	id.	»	1	148		id.	»	1	59
	Hamiville . . . . .	1	»	141		Wahlhausen . . . .	1	»	166
	id. (dessin)	1	»	94	Munshausen.	id.	»	1	158
	id.	»	1	147		id. (dessin)	1	»	140
	Lullange . . . . .	»	1	62		Drauffelt . . . . .	1	»	144
	Troine . . . . .	1	»	134		id.	»	1	104
	id. (dessin)	1	»	29		Marnach . . . . .	1	»	179
	id.	»	1	164		id.	»	1	59
<b>Clerveaux.</b>	Clerveaux (dessin)	1	»	121		id. (dessin)	1	»	134
	id.	1	»	111		Munshausen . . . .	1	»	141
	Eselborn . . . . .	1	»	125		id.	»	1	122
	id.	»	1	127		Siebenaler . . . . .	1	»	123
						id.	»	1	140

		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
Weiswampach.	Beiler . . . . .	1	»	94	Ermsdorf	Stegen . . . . .	1	»	124				
	id.	»	1	122		id.	»	1	154				
	Binsteld. . . . .	1	»	152	Erpeldange.	Erpeldange. . . . .	1	»	124				
	Holler . . . . .	»	1	50		id.	»	1	69				
	Weiswampach. . . . .	1	»	135		Ingeldorf . . . . .	»	1	69				
	id.	»	1	60	Ettelbruck.	Ettelbruck . . . . .	1	»	146				
	id. (dessin)	1	»	114		id. (dessin)	1	»	279				
						id. (ouvroir)	»	1	300				
Diekirch.					Feulen.	Feulen-has . . . . .	1	»	155				
Bastendorf.	Bastendorf . . . . .	1	»	134		id.	»	1	197				
	id. (dessin)	1	»	59		Feulen-haut . . . . .	1	»	164				
Bettendorf.	Brandenbourg. . . . .	1	»	134		id.	»	1	144				
	Bettendorf . . . . .	1	»	120	Fouhren.	Bettel . . . . .	1	»	121				
	Gilsdorf . . . . .	1	»	164		id. (ouvroir)	»	1	93				
	id.	1	»	100		Fouhren. . . . .	1	»	163				
	id. (dessin)	1	»	108		id.	»	1	84				
	id.	»	1	45		Walsdorf . . . . .	1	»	124				
	id.	»	1	153		id.	»	1	50				
	Mœstroff . . . . .	1	»	156	Hoscheid	Dickt. . . . .	»	1	59				
	id.	»	1	109		Hoscheid . . . . .	1	»	99				
Bourscheid.	Bourscheid. . . . .	1	»	158		id.	»	1	79				
	id. (dessin)	1	»	158	Medernach.	Medernach . . . . .	1	»	135				
	id.	»	1	139		id.	»	1	173				
	Kehmen. . . . .	»	1	164	Mertzig.	Mertzig . . . . .	1	»	110				
	Lipperscheid	»	1	49		id. (dessin)	1	»	69				
	Michelau . . . . .	1	»	156		id.	»	1	79				
	id.	»	1	131	Putscheid	Bivels . . . . .	1	»	164				
	Schlindermanderscheid.	1	»	127		id.	»	1	159				
	id.	»	1	121		Merscheid . . . . .	1	»	164				
	Welscheid . . . . .	1	»	121		id.	»	1	104				
	id.	»	1	146		Stolzembourg . . . . .	1	»	131				
Diekirch	Diekirch. . . . .	1	»	183		id.	»	1	134				
	id.	1	»	173		Weiler . . . . .	»	1	54				
	id. (dessin)	1	»	182	Reisdorf.	Biegelbach . . . . .	»	1	69				
	id.	1	»	182		Reisdorf (ouvroir)	»	1	198				
	id. (ouvroir)	»	1	300		id.	»	1	98				
Ermsdorf.	Eppeldorf . . . . .	1	»	175		id.	1	»	89				
	id.	»	1	131		id. (dessin)	1	»	74				
	Ermsdorf . . . . .	1	»	89	Schieren.	Schieren. . . . .	1	»	98				
	id.	»	1	144		id.	»	1	108				

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Vianden.	Vianden . . . .	1	»	124	Grosbous.	Grosbous.	»	1	85
	id. (dessin)	1	»	169	Perle.	Holtz . . . . .	1	»	163
	id. (ouvroir)	»	1	200		id.	»	1	164
Redange						Perlé . . . . .	1	»	183
Arsdorf.	Arsdorf . . . .	1	»	152		id. (ouvroir)	»	1	218
	id. (dessin)	1	»	79	Redange.	Wolwelange . .	1	»	59
	id.	1	»	238		id.	»	1	94
	Bilsdorf . . . .	1	»	179		Lammen . . . . .	1	»	155
	id.	»	4	109		id.	»	1	152
Beckerich	Beckerich . . . .	1	»	134		Nagem . . . . .	1	»	159
	id.	»	1	89		id. (dessin)	1	»	102
	Elvange . . . . .	1	»	122		id.	»	1	169
	id.	»	1	84		Niederpallen . .	»	1	143
	Oberpallen . . .	1	»	128		Ospem . . . . .	1	»	155
	id.	»	1	114		id.	»	1	94
Bettborn	Bettborn . . . .	1	»	158	Sæul	Redange (ouvroir)	»	1	225
	id. (dessin)	1	»	90		Sæul . . . . .	1	»	144
	id.	»	1	99		id. (dessin)	1	»	112
	Reimberg . . . .	1	»	149	Useldange	id.	«	1	104
	id. (dessin)	1	»	72		Everlange . . . .	1	»	169
	id.	»	1	134		id.	»	1	100
Bigonville.	Bigonville . . . .	1	»	147		Rippweiler »	»	1	99
	id.	»	1	159		Schandel . . . . .	1	»	139
Ell.	Colpach	»	1	104	Vichten	id. (dessin)	1	»	68
	Petit Nobressart .	»	1	124		Vichten . . . . .	1	»	159
	Ell . . . . .	»	1	59		id. (dessin)	1	»	98
	Roodt . . . . .	1	»	193		id.	»	1	109
	id.	»	1	98	Wahl.	Michelbuch . . . .	»	1	59
Folschette.	Folschette . . . .	1	»	169		Buschrodt . . . .	1	»	161
	id. (dessin)	1	»	100		id. (dessin)	1	»	77
	id.	»	1	105		id.	»	1	154
	Hostert . . . . .	1	»	169		Grevels . . . . .	1	»	113
	id. (dessin)	1	»	46		id.	»	1	127
	id.	»	1	104		Heispelt . . . . .	1	»	154
	Rambrouch . . . .	1	»	174		id.	»	1	114
	id.	»	1	104		Kuborn . . . . .	1	»	139
Grosbous.	Dellen . . . . .	1	»	131		id.	»	1	84
	id.	»	1	133		Wahl . . . . .	1	»	153
	Grosbous . . . .	1	»	143		id.	«	1	94

1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Wiltz.					Heiderscheid.	Merscheid . . .	1	»	148
Alscheid.	Alscheid . . .	1	»	145		id.	»	1	158
	Merkoltz . . .	1	»	94		Tadler . . . . .	»	1	164
	id.	»	1	113	Mecher.	Bavigne . . . . .	1	»	141
	Kautenbach . . .	1	»	146		id.	»	1	159
	id.	»	1	120		Kaundorf . . . . .	1	»	137
Boulatde.	Baschleiden . . .	1	»	95		id.	»	1	175
	id.	»	1	134		id (dessin)	1	»	49
	Boulaidt. . . . .	1	»	158		Mecher . . . . .	1	»	140
	id. (ouvroir)	»	1	200		id.	»	1	63
	Surré . . . . .	1	»	146		Liefrange . . . . .	1	»	155
	id.	»	1	144		id.	»	1	128
Esch-s.-S.	Esch s.-S . . . .	1	»	180		Nothum . . . . .	1	»	127
	id.	»	1	113		id.	»	1	135
	id. (dessin)	1	»	196	Neunhausen.	Insenborn . . . . .	1	»	140
Eschweiler.	Eschweiler . . .	1	»	108		id.	»	1	259
	id.	»	1	124		Neunhausen . . .	1	»	79
Knaphoscheid	Knaphoscheid . .	»	1	130		id.	»	1	31
	Selscheid . . . .	»	1	62	Oberwampach	Brachtenbach . .	1	»	143
Goesdorf.	Goesdorf . . . .	1	»	179		id.	»	1	148
	id.	»	1	151		id. (dessin)	1	»	61
	id. (dessin)	1	»	207		Derenbach . . . .	»	1	99
	Buderscheid . . .	1	»	74		Niederwampach . .	1	»	146
	id.	»	1	142		id.	»	1	83
	Bockholtz . . . .	»	1	94		Oberwampach. . .	1	»	126
	Dahl . . . . .	1	»	151		id.	»	1	111
	id.	»	1	159	Wiltz.	Wiltz (dessin)	1	»	300
	Nocher . . . . .	1	»	122	Wilwerwiltz.	Eoschrangé . . . .	1	»	132
	id.	»	1	105		id.	»	1	106
Harlange.	Harlange . . . .	1	»	155		Lellingen . . . . .	1	»	112
	Tarchamps. . . .	1	»	149		id.	»	1	111
	Harlange . . . .	»	1	59		Pintsch . . . . .	»	1	106
	Tarchamps. . . .	»	1	144		Wilwerwiltz . . .	1	»	128
Heiderscheid.	Eschdorf . . . .	1	»	159		id.	»	1	109
	id.	»	1	74	Winseler.	Berlé . . . . .	1	»	143
	Heiderscheid . . .	1	»	159		id.	»	1	191
	id.	»	1	86		Doncols. . . . .	1	»	113
	id. (dessin)	1	»	213		id.	»	1	143
	Fond de Heiderscheid	1	»	148		Nœrtrange . . . .	1	»	138
	id.	»	1	193		id.	»	1	88

		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
Winseler.	Winseler . . .	1	»	154	Rosport.	Rosport (dessin)	1	»	57				
	id.	»	1	161		id.	»	1	121				
Echternach.						Steinheim . . .	1	»	130				
Beaufort.	Beaufort . . .	1	»	93	Waldbillig.	id.	»	1	101				
	id. (dessin)	1	»	242		Christnach . . .	1	»	146				
	id.	»	1	49		id.	»	1	106				
	Dillingen (dessin)	1	»	122		Haller . . . . .	1	»	136				
	id.	»	1	118		id.	»	1	126				
Bech	Bech . . . . .	1	»	152		Waldbillig . . .	1	»	150				
	id.	»	1	105		id. . . . .	»	1	93				
	Hemsthal . . .	1	»	144	Grevenmacher.								
	id.	»	1	98	Betzdorf.	Berg . . . . .	»	1	201				
	Hersberg . . .	1	»	127		Betzdorf . . . .	1	»	95				
Berdorf	Berdorf . . . .	1	»	135		id. (dessin)	1	»	122				
	id.	»	1	118		Mensdorf . . . .	1	»	150				
Cousdorf	Bridweiler . .	1	»	126		id. (dessin)	1	»	176				
	id.	»	1	118		id.	»	1	61				
	Cousdorf . . .	1	»	100		Olingen . . . . .	1	»	160				
	id.	»	1	134		id.	»	1	104				
	id. (dessin)	1	»	75		Roodt . . . . .	1	»	160				
	Scheidgen . .	1	»	104		id.	»	1	109				
	id.	»	1	106	Biwer.	Biwer . . . . .	1	»	153				
Echternach.	Echternach. . .	1	»	148		id. (dessin)	1	»	117				
	id.	1	»	155		id.	»	1	128				
	id. (dessin)	1	»	259		Wecker . . . . .	1	»	155				
Mompach.	Born . . . . .	1	»	160		id. (dessin)	1	»	117				
	id.	»	1	108		id.	»	1	128				
	Heiborn . . . .	1	»	126	Flaxweiler.	Beyren . . . . .	1	»	156				
	id.	»	1	91		id.	»	1	59				
	Mærsdorf . . .	1	»	131		id. (ouvroir)	1	»	225				
	id.	»	1	132		Flaxweiler . . .	1	»	161				
	Mompach . . .	»	1	36		Götingen . . . .	1	»	164				
Rosport.	Dickweiler . . .	1	»	137		Niederdonven . .	1	»	151				
	id.	»	1	109		id.	»	1	164				
	Girst . . . . .	»	1	126	Grevenmacher	Grevenmacher (dessin)	1	»	144				
	Hinkel . . . . .	»	1	85		id.	»	1	123				
	Osweller . . . .	1	»	126		id.	1	»	94				
	id.	»	1	106		id.	1	»	83				
	Rosport . . . .	1	»	134		id.	»	1	91				

		2	3	4	5			1	2	3	4	5
Grevenmacher	Grevenmacher . . .	»	1	94	Bous.	Erpeldange . . .	1	»	92			
	id.	»	1	94		id.	»	1	203			
	id.	»	1	186		Rolling-Assel . . .	1	»	134			
	id. (ouvroir)	»	1	240		id.	»	1	204			
Junglinster.	Allinster . . .	1	»	146	Burmerange.	Burmerange . . .	1	»	137			
	id.	»	1	86		id.	»	1	102			
	Bourglinster . . .	1	»	140		id.	»	1	113			
	id. (dessin)	1	»	102		Elvange . . . . .	1	»	145			
	id.	»	1	98		id.	»	1	185			
	Eisenborn . . . . .	»	1	76		Emerange . . . . .	»	1	49			
	Imbringen . . . . .	1	»	120	Dalheim.	Dalheim . . . . .	1	»	78			
	id.	»	1	119		id.	»	1	86			
	Godbrange . . . . .	1	»	109		id. (ouvroir)	»	1	200			
	id.	»	1	97		Filsdorf . . . . .	»	1	137			
	Junglinster . . . . .	1	»	112		Welfrange . . . . .	»	1	140			
	id.	»	1	104	Lenningen.	Canach . . . . .	1	»	14			
Manternach.	Berbourg . . . . .	1	»	111		id.	»	1	106			
	Lellig . . . . .	1	»	120		Lenningen . . . . .	»	1	103			
	id.	»	1	170		id. (dessin)	1	»	116			
	Manternach . . . . .	1	»	128		id.	»	1	125			
	id.	»	1	194	Mondorf-les-Bains.	Altwies . . . . .	1	»	111			
	Munschecker . . . . .	»	1	81		Ellange . . . . .	1	»	105			
Mertert.	Mertert . . . . .	1	»	80		id.	»	1	114			
	id.	»	1	200		Mondorf . . . . .	1	»	180			
	Wasserbillig . . . . .	1	»	95	Remerschen.	Remerschen . . . . .	1	»	124			
	id. (dessin)	»	1	127		id.	»	1	109			
Rodenbourg.	Beidweiler . . . . .	1	»	155		Schengen . . . . .	1	»	122			
	id.	»	1	104		id.	»	1	170			
	Gonderange . . . . .	1	»	153		Wintrange . . . . .	1	»	121			
	id.	»	1	111		id.	»	1	167			
Wormeldange	Ehnen . . . . .	1	»	142	Remich.	Remich . . . . .	1	»	102			
	Machtum . . . . .	1	»	145		id.	1	»	94			
	id.	»	1	143		id. (ouvroir)	»	1	275			
	Oberwormeldange	1	»	144		id.	»	1	192			
	id.	»	1	223	Stadbredimus	Greiveldange . . . . .	1	»	139			
Wormeldange . . . . .	1	»	163		Stadbredimus . . . . .	1	»	138				
id. (ouvroir)	»	1	340		id.	»	1	84				
id. (dessin)	1	»	124	Waldbredimus	Trintang . . . . .	1	»	98				
Remich.						id.	»	1	49			
Bous.	Bous . . . . .	1	»	137		Waldbredimus . . . . .	1	»	106			

	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Waldbredimus	Waldbredimus.	»	4	161	Wellenstein.	Schwebsingen.	»	4	185	
Wellenstein.	Bech-Kleinmacher	1	»	96		Wellenstein	.	1	»	82
	Schwebsingen.	1	»	91		id.		»	1	35

*Avis — Télégraphes et Téléphones.*

Une agence téléphonique qui s'occupe également de la transmission et de la réception des télégrammes, est établie dans la localité de Rollingergrund.

L'agence est ouverte les jours de la semaine de 8 h. du matin à midi et de 2 à 7 h. du soir; les dimanches et les jours légalement fériés de 8 à 9 h. du matin et de 5 à 6 h. du soir.

Luxembourg, le 28 août 1907.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

*Avis. — Bourses d'études.*

Une des bourses d'études de la fondation *Penninger* sera vacante à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain

Les prétendants à la jouissance de cette bourse sont invités à me faire parvenir leurs demandes, accompagnées des pièces justificatives de leurs droits, pour la fin du mois de septembre prochain au plus tard.

Luxembourg, le 27 août 1907.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

*Avis. — Association syndicale.*

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de cinq chemins d'exploitation à Rippweiler, commune d'Useldange, a été autorisé.

Cet arrêté, ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat d'Useldange.

Luxembourg, le 29 août 1907

*Le Ministre d'État, Président*  
*du Gouvernement,*  
**EYSCHEN.**

**Bekanntmachung. — Telegraphen- und Telephonwesen.**

Eine sich ebenfalls mit der Annahme und Abgabe von Telegrammen befassende Telephonagentur ist in der Ortschaft Rollingergrund errichtet worden.

Die Agentur ist geöffnet an den Wochentagen von 8 Uhr Morgens bis Mittag und von 2-7 Uhr Abends; an den Sonn- und gesetzlichen Feiertagen von 8 bis 9 Uhr Vormittags und von 5 bis 6 Uhr Nachmittags.

Luxemburg, den 28. August 1907.

Der General-Direktor der Finanzen,  
**M. M o n g e n a s t.**

**Bekanntmachung. — Studienbörsen.**

Eine Studienbörse der Stiftung *Penninger* wird vom 1. Oktober k. ab fällig.

Bewerber um deren Genuss sind gebeten, mir ihre desfalligen Gesuche nebst Belegstücken für spätestens den 30. September k. zukommen zu lassen.

Luxemburg, den 27. August 1907.

Der General-Direktor der Finanzen,  
**M. M o n g e n a s t.**

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage von fünf Feldwegen zu Rippweiler, Gemeinde Useldingen, ermächtigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsakttes sind auf der Regierung und dem Gemeindefekretariate von Useldingen hinterlegt.

Luxemburg, den 29. August 1907.

Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
**E y s c h e n.**

*Deuxième relevé des permis de chasse délivrés pour l'année de chasse 1907—1908...*

N° au permis de chasse.	Date de la délivrance.	Nom et prénoms de la partie prenante.	Qualité.	Domicile.
491	26 août.	Wolff, Antoine.	Entrepreneur.	Petange.
492	id.	Reuter, Jean-Pierre.	Propriétaire.	Eppeldorf.
493	id.	Stoffel, Mathias.	Cultivateur.	Bissen.
494	id.	Marx, Ferdinand.	id.	Weiler-la-Tour.
495	id.	Kirsch, Nicolas.	id.	Duderhof.
496	id.	Collard, Jean-Pierre.	Professeur.	Tongres.
497	id.	Jaminet, Jean Pierre.	Rentier.	Hollerich.
498	id.	Biver, Jacques.	Cultivateur.	Finsterthal.
499	id.	Campill, Félix.	Pharmacien.	Luxembourg-gare.
500	id.	Emringer, Pierre.	Pépinériste.	Bereldange.
501	id.	Metzler, Emile.	Cultivateur.	Bœvange-sur-Attert.
502	id.	Thull, Jean.	Hôtelier.	Kleinbettingen.
503	id.	Marso, Jean.	Garde particulier.	Ansembourg.
504	id.	Collart, Auguste.	Etudiant.	Bettembourg
505	id.	Bock, Jean-Baptiste.	Cabaretier.	Esch-sur-l'Alzette.
506	id.	Faber, Nicolas.	Garde particulier.	Heffingen.
507	id.	Marx, Edmond.	Propriétaire.	Schouwweiler.
508	id.	Hemmer, Jacques-Jos.	Marchand de vins.	Kehlen.
509	id.	Franck, Jean.	Aubergiste.	Clemency.
510	id.	Koch, Paul.	Vétérinaire.	Luxembourg.
511	id.	Noël, Nicolas.	Peintre-décorateur.	Diffordange.
512	id.	Zettinger, Emile.	Hôtelier.	Esch-sur-l'Alzette.
513	id.	Biver, Jacques.	Entrepreneur.	Merl.
514	id.	Becker, Alfred.	Cafetier.	Diffordange.
515	id.	Friedrich, Jean-Pierre.	Dentiste.	Luxembourg.
516	27 août.	Simon, Paul.	Ingénieur.	Niederwiltz.
517	id.	Alexandre, Emile.	Meunier.	Arsdorf..
518	id.	Ensch, Jean-Pierre.	Clerc de notaire.	Redange.
519	id.	Bian, Félix.	Notaire.	id.
520	id.	Bian, Charles-Auguste.	Rentier.	Everlange.
521	id.	Scheid, Paul.	id.	Redange.
522	id.	Molitor, Jean-Pierre.	Commerçant.	Grosbous.
523	id.	Nanquette, Mathias.	Industriel.	Martelange.
524	id.	Schmitz, Jacques.	Cultivateur.	Tarchamps.
525	id.	Wirolle, Guillaume.	Industriel.	Ettelbruck.
526	id.	Bœsch, Nicolas.	Cabaretier.	Drinklange.
527	id.	Muller, Jean Pierre.	Cultivateur.	Oberpallen.

528	27 août.	Theis, François	Cultivateur.	Eschdorf
529	id.	Theis, Jean Pierre.	id.	Lipperscheid.
530	id.	Miller, Jean.	Cultivateur.	Eschweiler (Wiltz).
531	id.	Aicus, Martin.	Vétérinaire	Hosingen.
532	id.	Reiter, Felix.	Cultivateur.	Heiderscheidgrund
533	id.	Ney, Jean Nicolas.	Aubergiste.	Bavigne.
534	id.	Wenler, Joseph.	Cultivateur.	id.
535	id.	Nosbusch, Jean-Pierre	id.	Putscheid.
536	id.	Schmitz, Martin.	Candidat garde-forestier.	Liefrange.
537	id.	Wolter, Emile.	Cultivateur.	Nocher.
538	id.	Turbel, Victor.	Vétérinaire.	Wiltz.
539	id.	Roth, Auguste.	Cabaretier.	Eschweiler (Wiltz).
540	id.	Schmitz, Pierre.	Cultivateur.	Kaundorf
541	id.	Theis, Jean.	Cabaretier.	Mertzig.
542	id.	Klein, Louis.	Cultivateur.	Doncols.
543	id.	Laux, Jules.	id.	Kayl.
544	id.	Esch, Jean.	id.	Goesdöf.
545	id.	Bissen, Jean.	id.	id.
546	id.	Felten, Jean.	id.	Haniville.
547	id.	Nothomb, Jean	Rentier.	Sœul
548	id.	Wanderscheid, Ernest.	Hôteher.	Ettelbruck.
549	id.	Brandenbourg, Jean-Pierre.	Cultivateur.	Kreutzgründchen
550	id.	Feller, Michel.	Négociant.	Rodemack.
551	id.	Bech, Charles.	id.	Diekirch.
552	id.	Kellen, Jean-Nicolas	Cultivateur.	Longsdorf.
553	id.	Schaack, Nicolas.	id.	Alscheid.
554	id.	Krieps, Martin.	Secrétaire communal.	Grosbous.
555	id.	Diederich, Pierrer.	Cultivateur.	Schweich.
556	id.	Coster, Félix-Charles.	Industriel	Reisdorf.
557	id.	Kohn, Emile.	Hôtelier.	Diekirch.
558	id.	Kueip, Jean-Pierre.	Entrepreneur.	Munshausen.
559	id.	Orienne, Jacques.	Cultivateur.	Elvange.
560	id.	Schleich, Victor.	Ouvrier-ardoisier.	Bigonville.
561	id.	Farnir, Pierre-Joseph.	Cultivateur.	Trome.
562	id.	Gales, Mathias.	id.	Roder.
563	id.	Schœder, Dominique.	Ouvrier	Marbourg.
564	id.	Faber, Jean-Pierre.	Garde particulier.	Winseler.
565	id.	Becker, Jean.	Professeur.	Ettelbruck.
566	id.	Scharen, Ferdinand.	Commis du Gouvernement.	Luxembourg.
567	28 août.	Kihn, Pierre.	Propriétaire.	Rumelange.
568	id.	Corrent, Félix.	Aubergiste.	id.
569	id.	Funck, Henri.	Commis d'usine.	Eich.

570	28 août.	Herckmanns, Guillaume.	Industriel.	Dudelange.
571	id.	Thilges, Pierre.	Cultivateur.	Ehlerange.
572	id.	Scheidweiler, Théodore.	Négociant.	Esch-sur-l'Alzette.
573	id.	Gœrgen, Nicolas.	Cultivateur.	Seuningen.
574	id.	Menegaz, Victor-Louis.	Aubergiste.	Rumelange.
575	id.	Pœckes, Théodore.	Maréchal-ferrant.	id.
576	id.	Thuy, Nicolas.	Négociant.	Differdange.
577	id.	Corsi, Benjamin.	Aubergiste.	Rumelange.
578	id.	Sturm, Jacques.	Commerçant.	id.
579	id.	Klein, Arthur.	Cabaretier.	Esch-sur Sûre.
580	id.	Morbé, Jean.	Aubergiste.	Rumelange.
581	id.	Clemang, Albert.	Ingénieur.	Luxembourg
582	id.	Molitor, Francis.	Cafetier.	id.
583	id.	d'Hannoncelles, Gérard.	Rentier.	id.
584	id.	de Gargan, Charles.	id.	id.
585	id.	de Gargan, Charles (fils).	id.	id.
586	id.	de Gargan, Louis.	id.	id.
587	id.	Collette, Jules.	Sans état.	Mertzig.
588	id.	de la Fontaine, Anatole.	Major de cavalerie en retr.	Luxembourg.
589	id.	Feyden, Arthur.	Avocat.	id.
590	id.	Feyden, Edouard.	id.	id.
591	id.	Reuter, Alphonse.	Cultivateur.	Mullendorf.
592	29 août.	M <sup>me</sup> la bar. de Blochausen.	Rentière.	Bitrange.
593	id.	Junker, Jean.	Garde particulier.	Bissen.
594	id.	Gœrgen, Pierre.	Employé.	Grentzingen.
595	id.	Eicher, Nicolas.	Étudiant.	Hachiville.
596	id.	Wenkin, Jean.	Propriétaire.	Weiler (Hachiville).
597	id.	Hosinger, Michel.	Cultivateur.	Hoffelt.
598	id.	Leclercq, Albert.	Étudiant.	Bruxelles.
599	id.	Orts, Pierre.	Secrétaire de légation.	id.
600	id.	Turmes, Pierre.	Propriétaire.	Knaphoscheid
601	id.	Theleo, Mathias	Cultivateur.	Merscheid (Putscheid).
602	id.	Hemmer, Jean Jacques.	Directeur de la brasserie.	Diekirch.
603	id.	Bech, Charles.	Banquier.	id.
604	id.	Sunner, Jean.	Cultivateur.	Bockoltz.
605	id.	Weis, Emile.	id.	Platen.
606	id.	Nuel, Jean-Pierre.	Professeur.	Useldange.
607	id.	Marx, Mathias.	Cabaretier.	Hovelange.
608	id.	Meganck, Paul.	Avocat.	Diekirch.
609	id.	Meganck, Louis.	id.	id.
610	id.	Neven, Jean-Pierre.	Propriétaire.	id.
611	id.	Didier, Jean-Baptiste.	Agronome.	Redenbourg.

612	29 août.	Gaasch, Jean-Thomas.	Vignerou.	Lenningen.
613	id.	Dondelinger, Jean-Henri.	Rentier.	Echternach.
614	id.	Spruyt, Emile.	Dir. d. chem. d. f. Prince-	Luxembourg
615	id.	Nilles, Jean.	Cabaretier. [Henri.	Echternach.
616	id.	Schifferings, Jean-Pierre.	Garde particulier.	Harthof (Waldbillig).
617	id.	Bender, Antoine.	id.	Elbig (Waldbillig).
618	id.	Schmit, Mathias.	Vignerou.	Niederdonven.
619	id.	Steffes, Victor.	Etudiant.	Flaxweiler
620	id.	Rischette, François.	Cabaretier	Junglinster.
621	id.	Muller, Edmond.	Rentier.	Filsdorf.
622	id.	Donckel, Aloyse.	Industriel.	Mertert.
623	id.	Diederich, Mathias.	Cultivateur.	Filsdorf.
624	id.	Rischette, Jean-Baptiste.	id.	Junglinster.
625	id.	Mischel, Mathias.	Cabaretier.	Michelshof.
626	id.	Klein, Jean.	Cultivateur.	Weydig
627	id.	Crocus, Charles.	Notaire.	Luxembourg
628	id.	Vannerus, Henri.	President du Conseil d'Etat	id.
629	id.	Dumont, Camille.	Conseiller des douanes.	id.
630	id.	de la Fontaine, Charles.	Conseiller a la Cour sup <sup>ie</sup> .	id.
631	id.	Thilges, Joseph.	id.	id.
632	id.	Weber, Ferdinand-Charles.	Hôtelier.	id.
633	id.	Brimmeyer, Auguste.	Candidat forestier.	Bollendorf.
634	30 août.	Merges, Henri.	Cabaretier.	Schieren.
635	id.	Nanquette, Jean-Nicolas.	Cultivateur.	Tarchamps.
636	id.	Wagner, Jean-Nicolas.	id.	id.
637	id.	Dairomont, Henri.	Tanneur.	Vianden.
638	id.	Hoferlin, Jacques.	Etudiant.	Ech-s-Alzette.
639	id.	Jacquinot, Fernand.	Chimiste.	Bettenbourg
640	id.	Erpelding, Emile.	Cultivateur.	Tuntingen.
641	id.	Berens, Victor.	id.	Weler-la-Tour.
642	id.	Weber, Charles-Louis.	Cuisinier.	Luxembourg.
643	id.	Duprel, Nicolas.	Entrepreneur.	Redange (Lorraine).
644	id.	Meintz, Charles	Cultivateur.	Ehlerange.
645	id.	Dondelinger, Jean-Pierre.	Propriétaire.	Lintgen
646	id.	Strock, Pierre.	id.	id.
647	id.	Weistroffer, Nicolas.	Cultivateur.	Jeanmathioshof (Roeser)
648	id.	Franck, Guillaume.	Régisseur.	Esch-s.-Alzette.
649	id.	Franck, Guillaume.	Etudiant.	id.
650	id.	Jacquinot, André.	Chimiste.	Bettenbourg.
651	id.	Fischer, Jean-Pierre.	Rentier.	Schrendweiler.
652	id.	Burg, Jean.	Propriétaire	Cruchten.
653	id.	Bouvard, Adolphe, père.	Rentier.	Mersch.

654	30 août.	Bouvard, Adolphe, fils.	Rentier.	Mersch.
655	id.	Grefen, Auguste.	Industriel.	Merl.
656	id.	Schmitz, Albert.	Rentier.	Duppach,
657	id.	Lommel, Henri.	Fermier.	Schleiderhof (Nommern),
658	id.	Ensch, Albert.	Ingénieur.	Prssange.
659	id.	Treinen, Mathias.	Directeur.	Colnar Berg.
660	id.	Leibfried, Léon.	Etudiant.	Schroindweiler.
661	id.	Leibfried, Robert.	id.	id.
662	id.	Kirsch, Eugène.	Cultivateur.	Ehlange.
663	id.	Wilhelm, Henri.	Entrepreneur.	Kayl.
664	id.	Nau, Pierre.	Propriétaire	Nommern.
665	id.	Dervaux, Ernest-Omer.	id.	Senningen.
666	id.	Dervaux, Albert.	Ingénieur.	id.
667	id.	Dervaux, Alice.	Sans état	id.
668	id.	Brisbois, Eugène.	Cultivateur.	Tuntingen.
669	id.	Thilges, Louis.	Receveur de l'Enregist.	Luxembourg.

*Avis. — Jurys d'examen.*

Par arrêté grand-ducal du 26 août et ont été nommés membres des jurys d'examen pour la collation des grades pendant l'année 1907-1908 :

I. *Pour la philosophie et les lettres :*

a) membres effectifs : MM. *Henrion*, conseiller de Gouvernement ; *Zahn*, directeur du gymnase de l'Athénée ; *Herchen*, professeur au gymnase de l'Athénée ; *N. van Werveke*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg, et *Tibesar*, professeur au gymnase de l'Athénée ;

b) membres suppléants ; MM. *Gredt*, directeur honoraire de l'Athénée ; *Martin d'Inuart* et *J. Schmitz*, professeurs au gymnase de l'Athénée.

II. *Pour les sciences physiques et mathématiques :*

a) membres effectifs : MM. *Philippe*, directeur de l'école industrielle et commerciale à Luxembourg ; *Franz de Colnet*, conseiller à la Chambre des comptes ; *Heuertz*, directeur du gymnase de Diekirch ; *Nic. Schmit*, professeur au gymnase de l'Athénée, et *Soisson*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg ;

*Bekanntmachung. — Prüfungsjury.*

Durch Großb. Beschluß vom 26. August 1907 sind zu Mitgliedern der Prüfungsjury's für die Verleihung der Grade während des Jahres 1907—1908 ernannt worden :

I. Für die Philosophie und Philologie:

a) zu Mitgliedern die H. H. *Henrion*, Regierungsrat ; *Zahn*, Direktor des Gymnasiums am Athenäum ; *Herchen*, Professor am Gymnasium des Athenäums ; *Nik. van Werveke*, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg, und *Tibesar*, Professor am Gymnasium des Athenäums ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern : die H. H. *Gredt*, Ehren-Direktor des Athenäums ; *Martin d'Inuart* und *J. Schmitz*, Professoren am Gymnasium des Athenäums

II. Für die physikalischen und mathematischen Wissenschaften:

a) zu Mitgliedern : die H. H. *Philippe*, Direktor der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg ; *Franz de Colnet*, Rat an der Rechnungskammer ; *Heuertz*, Direktor des Gymnasiums zu Diekirch ; *N. Schmit*, Professor am Gymnasium des Athenäums, und *Soisson*, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg ;

b) membres suppléants: MM. *Hoffmann*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg; *Wengler*, professeur au gymnase d'Echternach, et *Kowalsky* professeur au gymnase de Diekirch.

III. Pour les sciences naturelles :

a) membres effectifs: MM. *Mullendorff*, directeur honoraire à Luxembourg, *Emile d'Huart*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg; *D'Grechen*, médecin à Luxembourg; *Petry*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg, et *Edu. Klein*, professeur au gymnase de l'Athénée ;

b) membres suppléants: MM. *Faber*, professeur à l'école industrielle et commerciale à Luxembourg; *Heuert*, professeur au gymnase d'Echternach, et *A. Biver*, docteur en sciences naturelles à Ettelbruck.

IV. Pour le droit :

a) membres effectifs: MM. *Thorn*, procureur général d'Etat; *Uveling*, président du tribunal d'arrondissement à Luxembourg; *Ch. Larue*, conseiller à la Cour supérieure de justice; *C. Velter*, procureur d'Etat à Luxembourg, et *Risch*, avocat avoué à Luxembourg ;

b) membres suppléants: MM. *Gläserner*, conseiller à la Cour supérieure de justice; *Ad. Schmit* et *Jos. Neuman*, avocats avoués à Luxembourg.

V. Pour le notariat :

a) membres effectifs: MM. *Hamelius*, directeur du Crédit foncier et de la Caisse d'épargne; *Crocus*, notaire à Luxembourg; *Ed. Hemmer*, notaire à Cap; *J. Gruber*, notaire à Eich, et *Wilhelmy* avocat-avoué à Luxembourg ;

b) membres suppléants: MM. *Jos. Thilges*, conseiller à la Cour supérieure de justice; *Velter*, notaire à Dalheim, et *Schetter*, notaire à Luxembourg.

VI. Pour la médecine :

a) membres effectifs: MM. *Fonck*, président du Collège médical à Luxembourg; *Flesch*, vice-président du Collège médical à Lumelange; *Alsch*, médecin-inspecteur à Luxembourg ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern: die H. Hoffmann, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg; *Wengler*, Professor am Gymnasium zu Echternach, und *Kowalsky*, Professor am Gymnasium zu Diekirch.

III. Für die Naturwissenschaften:

a) zu Mitgliedern: die H. Mullendorff, Ehren-Direktor zu Luxemburg; *Emil d'Huart*, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg; *Dr. Grechen*, Arzt zu Luxemburg; *Petry*, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg, und *Edm. Klein*, Professor am Gymnasium des Athénäums ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern: die H. Faber, Professor an der Industrie- und Handelsschule zu Luxemburg; *Heuert*, Professor am Gymnasium zu Echternach, und *A. Biver*, Doktor der Naturwissenschaften zu Ettelbruck.

IV. Für das Rechtsstudium:

a) zu Mitgliedern: die H. Thorn, General-Staatsanwalt; *Uveling*, Präsident des Bezirksgerichtes zu Luxemburg; *Larue*, Obergerichtsrath; *Velter*, Staatsanwalt zu Luxemburg, und *Risch*, Advokat-Anwalt zu Luxemburg ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern: die H. Gläserner, Obergerichtsrath; *Ad. Schmit* und *Jos. Neuman*, Advokat-Anwälte zu Luxemburg.

V Für das Notariat:

a) zu Mitgliedern: die H. Hamelius, Direktor der Grundcredit-Anstalt und der Sparkasse; *Crocus*, Notar zu Luxemburg; *Ed. Hemmer*, Notar zu Cap; *J. Gruber*, Notar zu Eich, und *Wilhelmy*, Advokat-Anwalt zu Luxemburg ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern: die H. *Jos. Thilges*, Obergerichtsrath; *Velter*, Notar zu Dalheim; *Schetter*, Notar zu Luxemburg.

VI. Für die Medizin:

a) zu Mitgliedern: die H. *Fonck*, Präsident des Medizinal-Kollegiums zu Luxemburg; *Flesch*, Vice-Präsident des Medizinal-Kollegiums zu Nimmelingen; *Alsch*, Sanitäts-Inspektor zu Luxemburg ;

Weber, médecin à Eich, et Metzler, médecin-inspecteur à Esch-s/Alz ;

b) membres suppléants: MM. Kintgen, médecin à Luxembourg; Praum, directeur du laboratoire bactériologique à Luxembourg, et Namur, médecin à Luxembourg.

VII. Pour la médecine-vétérinaire :

a) membres effectifs: MM. les médecins-vétérinaires Wolff de Diekirch; Neyen de Remich; N. Krombach de Redange; Diederich de Luxembourg, et Ries d'Ettebruck ;

b) membres suppléants: MM. les médecins vétérinaires Burg de Mersch; Félix Hoffmann d'Esch s/Alz. et Jean Hoffmann d'Ettebruck

VIII. Pour la pharmacie :

a) membres effectifs: MM. Edm. Knaff, médecin et membre du Collège médical à Grevenmacher; Dr. Felgen, médecin à Mondorf-les-Bains; Aschman, professeur à l'école agricole d'Ettebruck; Schoué, ancien pharmacien à Eich, et Schraell père, pharmacien à Rumelange;

b) membres suppléants: MM. Meisch, pharmacien à Wiltz; Guseburger et Kuborn, pharmaciens à Luxembourg.

Les différents jurys se réuniront le lundi, 16 septembre, à trois heures de relevée, à l'hôtel du Gouvernement, à l'effet d'être installés et de recevoir communication des pièces produites par les récipiendaires qui voudront subir leur examen pendant la session ordinaire

Avant le 15 septembre, les récipiendaires pour les diverses branches devront me faire parvenir leurs demandes et y joindre :

1° la quittance du receveur constatant le paiement des droits fixés par l'art. 43 de la loi du 8 mars 1875 ;

2° les certificats et les diplômes justifiant qu'ils ont subi les examens antérieurs exigés par la loi ;

3° les certificats d'études dont les matières sont déterminées par les lois des 8 mars 1875 et 17 mai 1882.

burg; Weber, Arzt zu Eich, und Metzler, Sanitäts-Inspektor zu Esch a. d. Alz.;

b) zu Ergänzungsmitgliedern: die H. Kintgen, Arzt zu Luxemburg; Praum, Direktor des bakteriologischen Laboratoriums zu Luxemburg, und Namür, Arzt zu Luxemburg.

VII. Für die Tierarzneikunde:

a) zu Mitgliedern: die H. Thierärzte Wolff zu Diekirch; Neyen zu Remich; N. Krombach zu Redingen; Diederich zu Luxemburg und Ries zu Ettebruck ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern: die H. Thierärzte Bourg zu Mersch; Felix Hoffmann zu Esch a. d. Alz., und J. Hoffmann zu Ettebruck.

VIII. Für die Pharmaceutik:

a) zu Mitgliedern: die H. Edm. Knaff, Arzt und Mitglied des Medizinal-Kollegiums zu Grevenmacher; Dr. Felgen, Arzt zu Bad-Mondorf; Aschman, Professor an der Ackerbauschule zu Ettebruck; Schoué, ehem. Apotheker zu Eich, und Schroell (Water), Apotheker zu Nimmelingen ;

b) zu Ergänzungsmitgliedern: die H. Meisch, Apotheker zu Wiltz; Guseburger und Kuborn, Apotheker zu Luxemburg.

Die Prüfungsjurys werden am Montag, den 16. September 1, um 3 Uhr Nachmittags, im Regierungsgebäude zu Luxemburg, behufs ihrer Inthronisierung zusammentreten, allwo dieselben Mitteilung der von den Recipienten der diesjährigen Session eingereichten Schriftstücke erhalten werden

Die Recipienten in den verschiedenen Fächern haben mir vor dem 15. September ihr Gesuch nebst folgenden Belegstücken einzureichen :

1° die Quittung des Steuereinnehmers über die Entrichtung der durch Art. 43 des Gesetzes vom 8. März 1875 festgestellten Gebühren;

2° die Zeugnisse und Diplome, welche bezeugen, daß sie die vorgängigen gesetzlichen Prüfungen bestanden haben ;

3° die Studienzeugnisse über die durch die Gesetze vom 8. März 1875 und 17. Mai 1882 vorgesehene Gegenstände.

Les récipiendaires sont priés d'indiquer dans les demandes d'admission le lieu et date de leur naissance, ainsi que l'état ou la profession de leurs parents.

Luxembourg, le 29 août 1907.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

*Avis. Postes.*

A partir du 2 septembre prochain l'Administration des Postes et des Télégraphes mettra en circulation des timbres poste de 15, 37 ½ et 50 centimes à l'effigie de Son Altesse Royale le Grand-Duc *Guillaume*

Luxembourg, le 30 août 1907.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

*Avis. — Règlement communal.*

En séance du 5 avril 1907 le conseil communal de Differdange a édicté un nouveau règlement concernant le marché hebdomadaire de Differdange. — Ce règlement a été dûment publié et approuvé.

Luxembourg, le 28 août 1907.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
**H. KIRPACH.**

*Caisse d'épargne.* — A la date du 28 août 1907, le livret n° 133555 a été annulé et remplacé par un nouveau.

Luxembourg, le 30 août 1907.

Die Recipienden sind gebeten, in den Zulassungsgesuchen Ort und Datum ihrer Geburt, sowie Stand oder Gewerbe ihrer Eltern anzugeben.

Luxemburg, den 29. August 1907.

*Der General-Direktor der Finanzen,*  
**M. M o n g e n a s t**

**Bekanntmachung. — Postwesen.**

Mit dem 2. September k. wird die Post- und Telegraphen-Verwaltung neue Briefmarken zu 15, 37 ½ und 50 Centimes mit dem Bildnisse Seiner Königlichen Hoheit des Großherzogs *Wilhelm* in Betrieb setzen.

Luxemburg, den 30 August 1907.

*Der General-Direktor der Finanzen,*  
**M. M o n g e n a s t.**

**Bekanntmachung. — Gemeindeglement.**

In seiner Sitzung vom 5. April 1907 hat der Gemeinderat von Differdingen ein neues Reglement, betreffend den Wochenmarkt von Differdingen, erlassen. — Besagtes Reglement ist vor schriftsmäßig veröffentlicht und genehmigt worden.

Luxemburg, den 28. August 1907.

*Der General-Direktor des Innern,*  
**H. K i r p a c h.**